

RETOMBEES MEDIAS NATIONAUX

Campagne FNAB
SIA 2017 / Aides bio
25 fév. - 5 mars 2017

Relations presse

William Lambert

www.lambertcommunication.com

06 03 90 11 19 / lambertcommunication@gmail.com

www.lambertcommunication.com

Chaînes de télé nationales

France 5
28/02
Emission « La quotidienne »
Avec Stéphanie Pageot

Voir: <https://www.youtube.com/watch?v=2AqA0-sNCJ4>



Public Sénat / Campagnes TV

28/02

Emission « La quotidienne »

Avec Dominique Marion

Voir : <https://www.publicsenat.fr/emission/salon-de-l-agriculture-2017/salon-ouvert-le-bio-54155>



Campagnes TV / RCF /
28/02
Emission « Le temps de dire »
Avec Laurent Moinet

Ecouter : <https://rcf.fr/actualite/direct-depuis-le-salon-de-lagriculture-2017>



[Aide](#) | [Fréquences](#) | [Grille des programmes](#) | [Qui sommes-nous?](#) | [Presse](#) | [Offres d'emploi](#) | [Contact](#)

JE M'INSCRIS

Rechercher

EN DIRECT | RÉÉCOUTER UNE ÉMISSION

JE FAIS UN DON



JE ME CONNECTE



RCF

CHANGER

VOUS ÉCOUTEZ

La Bonne Info



St Aubin, Evê...

LES ÉMISSIONS ACTUALITÉ SPIRITUALITÉ CULTURE VIE QUOTIDIENNE PODCASTS ÉVÈNEMENTS DOSSIERS BOUTIQUE NOUS SOUTENIR

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Actualité](#) > [Le temps de le dire](#) > [Direct depuis le salon de l'agriculture 2017](#)

Direct depuis le salon de l'agriculture 2017

Présentée par *Stéphanie Gallet*



L'ÉMISSION LE PRÉSENTATEUR

Du lundi au vendredi à 09h03 et 00h00

La grande émission interactive pour aborder tous les sujets de société, qui font l'actualité. Stéphanie Gallet reçoit ses invités pour réfléchir, approfondir, apprendre et donner du sens à tous les sujets du moment. Posez vos questions ou témoignez en direct pendant l'émission 04 72 38 20 23 ou par mail à l'adresse [letempsdeledire\[arobase\]rcf.fr](mailto:letempsdeledire[arobase]rcf.fr).

S'ABONNER À L'ÉMISSION **LE TEMPS DE LE DIRE** |
MARDI 28 FÉVRIER À 9H03 | DURÉE ÉMISSION : 55 MIN



Suivez Le Temps de le dire en direct du salon de l'Agriculture à Paris. Une émission présentée par Stéphanie Gallet.



INTÉGRER À MON SITE

PARTAGER

COMMANDER SUR CD

S'ABONNER À L'ÉMISSION

NOUS CONTACTER

VOIR LA GRILLE DES PROGRAMMES

GÉRER MES ÉMISSIONS FAVORITES

MODIFIER MON COMPTE

ACCÉDER À MON ESPACE PERSONNEL

INVITÉS

Bertrand Gaufryau, chef d'établissement du Lycée privé Roc-Fleuri de Ruffec (16)

Jean-François Vincent, éleveur Bio de mouton dans le Berry

Eric de la Chesnais, journaliste au Figaro

Xavier Bonvoisin, ancien président du CMR (Chrétiens en monde rural), salarié de Solidarité Paysans

Brieuc Guinard, président du MRJC (Mouvement rural de Jeunesse Chrétienne)

Laurent Moinet, agriculteur bio, secrétaire national Politiques agricoles à la FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique)

Yohann Barbe, agriculteur, membre du conseil d'administration des Jeunes agriculteurs (JA)

I télé
24/02
Emission « L'heure des pros »
Avec Clara Gasser



L'heure des pros

vendredi 24 février à 09h00



"Et si on arrêtait d'empoisonner nos enfants ?"

magazine d'actualité 4/3

présenté par : Pascal Praud

avec : Clara Gasser , Erwann Menthéour , Brigitte Gothière , Hugo Desnoyer , Isabelle Saporta

Radios nationales Sur les antennes et sur Internet

France Inter
22/02 à 7h18
Planète environnement
Avec Laurent Moinet

Ecouter : <https://www.franceinter.fr/emissions/planete-environnement/planete-environnement-22-fevrier-2017>

PLANÈTE ENVIRONNEMENT

mercredi 22 février 2017 par Nathalie Fontrol



La grogne des agriculteurs bio

(RÉ)ÉCOUTER 1'47



Les Français n'ont jamais autant mangé bio et pourtant, les agriculteurs bio sont en colère. Ils dénoncent le versement complètement chaotique et incomplet de leurs aides.



Tomates de culture biologique sur un étal du marché des fossés Saint Julien à Caen. © AFP / MYCHELE DANAU

i

Valérie Forgue produit un vin de Touraine dans la vallée du Cher... Cette viticultrice est fière de sa première cuvée 2016 estampillée bio après 3 ans de reconversion... Je ne suis pas Cosette dit-elle je fais du bio pour faire des produits auxquels je crois, pas pour toucher des aides.

mais elle se dit écoeurée... elle attend encore le solde de son aide à la reconversion de 2015... et elle n'a encore rien reçu pour 2016..

Et c'est partout pareil dit la FNAB, la Fédération nationale d'agriculture biologique : des aides versées en retard ou pas du tout ... des problèmes de trésorerie... des exploitants au bord de la crise de nerf et de la faillite.

Patrick : l'explication ?

D'abord il y a un bug... Depuis la réforme de la nouvelle politique agricole commune, la PAC en 2015, ces aides européennes doivent être gérées conjointement par l'Etat et par les Régions... Et c'est devenu un casse-tête pour faire le calcul...

Le gouvernement a versé des avances de trésoreries, ça reste flou... pas de quoi calmer la grogne.

Patrick : et pourtant le ministre de l'agriculture invité à ce micro il y a 1 semaine (le 14 février) nous a assuré que tout allait bien pour l'agriculture bio.

C'est vrai que le bio a le vent en poupe !

L'année dernière, les surfaces engagées en agriculture bio ont progressé de 16 % ... et les Français n'ont jamais autant mangé bio, + 20 % dans leurs assiettes...

En 2013, le gouvernement a mis un coup d'accélérateur : une enveloppe de 160 millions d'euros par an jusqu'en 2017... presque le double de ce qui existait avant.

mais voilà, personne n'a anticipé un tel engouement.

les reconversions en agriculture bio atteignent un rythme spectaculaire et... les aides ne suivent plus !



"On fait le gros dos, on fait traîner les factures" : agriculteurs convertis au bio, ils attendent toujours les aides promises

Plusieurs actions sont prévues sur le Salon de l'agriculture, jusqu'au 5 mars, pour dénoncer le retard de versement des aides aux agriculteurs qui ont fait le choix de se convertir au bio. Franceinfo a rencontré un couple d'éleveurs dont l'exploitation est en péril.



Rodolphe et Sandrine Meunier au milieu de leurs vaches à Ozenay, en Saône-et-Loire. (FACEBOOK / RADIO FRANCE)

Édité par Cécile Mimaut
Anne-Laure Barral
Franceinfo
Radio France

Mis à jour le 02/03/2017 | 13:29
publié le 25/02/2017 | 13:57

185 PARTAGES

- Partager
- Twitter
- Partager
- Envoyer

LA NEWSLETTER ACTU

Nous la préparons pour vous chaque matin

Votre email

OK

Qui veut casser la dynamique de l'agriculture bio en France ? Alors que les politiques vantent l'agro-écologie, cela fait deux ans que les aides financières ne sont pas totalement payées aux agriculteurs qui ont fait le choix de se convertir au bio. Plusieurs actions sont prévues sur le Salon de l'agriculture qui se tient jusqu'au 5 mars porte de Versailles à Paris, comme la distribution de lettres et l'interpellation du ministre par des agriculteurs à bout de patience. En France, 25 000 exploitations sont touchées par ces retards de subventions et selon la fédération nationale de l'agriculture biologique, 11 000 d'entre elles sont aujourd'hui mises en péril.

C'est le cas de l'exploitation de la famille Meunier à Ozenay, en Saône-et-Loire, où franceinfo s'est rendue. Comme de nombreux éleveurs en pleine crise, il y a deux ans, Rodolphe Meunier et son épouse voient la conversion en bio de leurs 80 vaches laitières comme une façon de s'en sortir. Mais ils attendent toujours les aides promises. "Aujourd'hui, on va avoir fait notre conversion bio en ayant touché seulement 18 000 euros sur les 60 000 qu'on aurait dû toucher sur les deux années", explique l'éleveur. Alors les Meuniers ont du faire tourner l'exploitation à l'économie.

"On fait le gros dos, on fait traîner les factures. Ça fait un an que le vétérinaire n'est pas venu à la maison et on a des animaux qu'on a perdus. Mais on savait pertinemment que si on faisait venir le vétérinaire, c'était alourdir encore la facture qu'on lui devait"

— Rodolphe Meunier, agriculteur bio à franceinfo

Moins de 300 euros par mois pour vivre

Le couple et ses cinq enfants vit avec moins de 300 euros par mois et s'en sort aujourd'hui grâce à la solidarité du financement participatif. Mais l'exploitation est en redressement judiciaire. "Si le mandataire décide de mettre l'exploitation en liquidation c'est fini, il n'y a plus d'exploitation. Pour moi c'est dur à vivre parce que ce n'est quand même pas que de notre fait. On nous doit 50 000 euros, pourquoi on ne nous les donne pas ?" interroge l'éleveur désespéré. "C'est bien beau de promouvoir l'agro-écologie mais il ne faut pas pousser les gens à la conversion et ne pas les accompagner après", poursuit-il.

L'Etat, les services administratifs et les régions se renvoient la balle sur les raisons de ces retards de paiement. Pour ces exploitations en souffrance, le ministère de l'Agriculture promet une partie des aides à la fin du mois mais pas la totalité du paiement. Les agriculteurs eux attendent juste que l'argent qui leur a été promis tombe enfin sur leur compte en banque.

Le retard des aides à la conversion bio mettrait en péril environ 10 000 exploitations agricoles en France. Le reportage d'Anne-Laure Barral



RECIT FRANCEINFO. "Et les Filon les aide ?" Comment l'accident de Calais a divisé u du Vaucluse



D'I-Télé à En marche ! en pas la Maison Blanche, le parcours plancher de Laurence Haïm



EN IMAGES. L'obstination de Fillon moquée par 19 dessins



Que nous apprennent les propos sur le travail de Penelope Fillon ?



Ovnis : un Sherlock Holmes brèves des "croyants" avec un



DIRECT. Affaire Fillon : Alain



Aide | Fréquences | Grille des programmes | Qui sommes-nous? | Presse | Offres d'emploi | Contact

RCF RADIO

JE M'INSCRIS

Rechercher

EN DIRECT | RÉÉCOUTER UNE ÉMISSION

RCF CHANGER VOUS ÉCOUTEZ La Bonne Info St Aubin, Evè...

LES ÉMISSIONS ACTUALITÉ SPIRITUALITÉ CULTURE VIE QUOTIDIENNE PODCASTS ÉVÈNEMENTS DOSSIERS BOUTIQUE NOUS SOUTENIR

Vous êtes ici : Accueil > Actualité > Le temps de le dire > Direct depuis le salon de l'agriculture 2017

Direct depuis le salon de l'agriculture 2017

Présentée par **Stéphanie Gallet**

S'ABONNER À L'ÉMISSION **LE TEMPS DE LE DIRE** |
MARDI 28 FÉVRIER À 9H03 | DURÉE ÉMISSION : 55 MIN



Suivez Le Temps de le dire en direct du salon de l'Agriculture à Paris. Une émission présentée par Stéphanie Gallet.

5:47 1:55:39

INTÉGRER À MON SITE PARTAGER

COMMANDER SUR CD

INVITÉS

Bertrand Gaufryau, chef d'établissement du Lycée privé Roc-Fleuri de Ruffec (16)

Jean-François Vincent, éleveur Bio de mouton dans le Berry

Eric de la Chesnais, journaliste au Figaro

Xavier Bonvoisin, ancien président du CMR (Chrétiens en monde rural), salarié de Solidarité Paysans

Brieuc Guinard, président du MRJC (Mouvement rural de Jeunesse Chrétienne)

Laurent Moinet, agriculteur bio, secrétaire national Politiques agricoles à la FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique)

Yohann Barbe, agriculteur, membre du conseil d'administration des Jeunes agriculteurs (JA)



L'ÉMISSION LE PRÉSENTATEUR

Du lundi au vendredi à 09h03 et 00h00

La grande émission interactive pour aborder tous les sujets de société, qui font l'actualité. Stéphanie Gallet reçoit ses invités pour réfléchir, approfondir, apprendre et donner du sens à tous les sujets du moment. Posez vos questions ou témoignez en direct pendant l'émission 04 72 38 20 23 ou par mail à l'adresse letempsdeledire@rcf.fr.

S'ABONNER À L'ÉMISSION

NOUS CONTACTER

VOIR LA GRILLE DES PROGRAMMES

GÉRER MES ÉMISSIONS FAVORITES

MODIFIER MON COMPTE

ACCÉDER À MON ESPACE PERSONNEL

Presse nationale
Publications papier
et sites Internet

🏠 / Leaders / Les agriculteurs bio mobilisés contre les retards de paiement des aides

Vendredi 17 février 2017

Les agriculteurs bio mobilisés contre les retards de paiement des aides

« Je ne me verse pas de salaire depuis trois ans », témoigne Mickaël Percier, jeune agriculteur installé dans le Jura et en conversion bio depuis 2014. Sans le versement des aides 2015 et 2016, son projet à 300 000 euros (...)

[in Partager](#) [Tweeter](#)

L'accès à cet article est réservé aux abonnés.

S'IDENTIFIER



EN SAVOIR PLUS



Moins d'agences et de salariés, la révolution numérique de BPCE

- ▶ L'établissement mutualiste lance un vaste chantier pour s'adapter à la nouvelle donne du numérique, qui aura une incidence sur l'emploi
- ▶ D'ici à 2020, le groupe va fermer plus de 400 agences. Près de 4 000 emplois seront supprimés aux Caisses d'épargne et Banques populaires
- ▶ Le numérique menacerait jusqu'à 30 000 emplois dans le secteur bancaire, selon les estimations du syndicat Force ouvrière
- ▶ BPCE veut porter la part de ses ventes à distance de 11% à 40% en 2020, tout en renforçant le conseil aux clients

PAGE 3

En Irlande, le Brexit affole les chefs d'entreprise

REPORTAGE

BRUXELLES - Bureau européen

Comme la plupart des chefs d'entreprise et des diplomates croisés entre Dublin et la frontière nord-irlandaise, Gabriel D'Arcy, patron de LaPatrick, une grosse coopérative laitière du comté de Monaghan, en République d'Irlande, vit le Brexit comme une catastrophe. « Nous, Irlandais, expliqua-t-il, sommes dans une situation vraiment spécifique. »

Ses « frères européens » doivent absolument en tenir compte. Sinon, sa région risque de replonger dans la « période sombre » de la guerre civile. Insiste ce patron volubile. Depuis le « choc » du référendum britannique, le futur divorce entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) est devenu une grande affaire nationale. « La plus importante négociation du pays depuis son indépendance », estime le premier ministre irlandais, Enda Kenny. Lui et son gouvernement mènent un intense lobbying à Bruxelles, Londres ou Paris pour en amoindrir les conséquences.

Les contacts s'intensifient à mesure que le début des discussions approche: la première ministre britannique, Theresa May, devrait déclencher l'article 50 du traité de l'UE d'ici à la fin mars.

CÉCILE DUCOURTIEUX
LIRE LA SUITE PAGE 5

Extension du domaine de l'agriculture biologique

- ▶ Les achats de produits certifiés sans phytosanitaires ni OGM ont bondi de 20% en 2016
- ▶ Les terres cultivées en bio représentent désormais 5,7% de la surface agricole utile
- ▶ La chute des prix du lait et de la viande a convaincu nombre d'éleveurs de franchir le pas
- ▶ Le versement des aides reste toutefois un casse-tête pour les agriculteurs

PAGE 4



La halle consacrée au bio, au Marché de Rungis, en janvier 2016.
EMILY LOREAU POUR « LE MONDE »

3,4%

C'EST LA CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PRÉVUE EN 2017 POUR L'IRLANDE

L'irrésistible expansion de l'agriculture biologique

La part de l'alimentation sans produits phytosanitaires ni OGM a bondi de 20 % en 2016 et les surfaces cultivées en bio ont progressé de 16 %

Le bio a le vent en poupe. Les chiffres publiés mardi 21 février par l'Agence Bio, qui qualifie l'année 2016 d'« historique », le prouvent. Selon le groupement d'intérêt public, la part de l'alimentation bio a bondi de 20 % en un an dans le panier de la ménagère française. Au total, les consommateurs ont déboursé 7 milliards d'euros pour s'offrir des produits labellisés sans produits phytosanitaires ni OGM. Au même moment, les candidats se bousculaient au portillon pour se convertir à cette agriculture respectueuse de l'environnement.

Selon l'Agence Bio, le nombre d'exploitants agricoles autorisés à accoler le sigle de la feuille verte sur leur production a progressé de 12 % en un an pour atteindre le nombre de 32 326. Mieux, la surface agricole engagée dans l'agriculture biologique a augmenté de 16 % en 2016 et totalise ainsi plus de 1,5 million d'hectares. Ce qui représente désormais 5,7 % de la surface agricole utile.

La crise qui a secoué ces deux dernières années des pans entiers de l'agriculture française explique en partie cet afflux de conversions. La chute du prix du lait et de la viande a convaincu nombre d'éleveurs de franchir le pas. La dé-

La chute des prix du lait et de la viande a convaincu nombre d'éleveurs de franchir le pas

marche concerne également les céréaliers, touchés eux aussi par des cours flageolants et par une dernière moisson plus que maigrelette. Tous souhaitent renouer avec des prix rémunérateurs, quitte à revoir de fond en comble leur modèle de production.

Autre catalyseur de la dynamique : la structuration de filières. Ainsi Biolait, constituée à l'origine par quelques éleveurs laitiers, collecte aujourd'hui le lait de 1 000 fermes réparties sur le territoire. Et un litre de lait bio sur trois produits en France passe entre ses mains. La mise à disposition d'outils de stockage et de transformation dans le secteur des céréales donne maintenant l'élan dans les grandes cultures.

L'effet d'entraînement compte aussi. « Il y a un phénomène de voisinage. Quand un agriculteur se convertit au bio, ses voisins s'inter-

rogent et sont tentés de suivre l'exemple », explique Florent Guhl, directeur de l'Agence Bio. D'ailleurs, les régions les plus dynamiques sont celles où l'agriculture bio est déjà la plus enracinée, comme l'Occitanie. « A l'inverse, le Grand Est, hors Alsace, les Hauts-de-France et l'Île-de-France restent en retrait », analyse M. Guhl.

Victime de son succès ?

L'effet d'entraînement joue aussi son rôle dans le développement de la consommation. Selon les résultats d'un sondage commandé par l'Agence Bio, 7 Français sur 10 déclarent acheter régulièrement des produits bio. Avec, par ordre de préférence, les fruits et légumes, le lait et les produits laitiers, les œufs, l'épicerie puis la viande. Pour les deux tiers des personnes interrogées, la santé est l'argument prioritaire, devant les considérations environnementales. Ce bond de la vente des produits bio doit beaucoup à la ruée des grandes enseignes vers ce marché lucratif, mais aussi au développement des enseignes spécialisées comme Bio-coop, Bio c'Bon... Cet appétit des Français a de quoi rassurer tous ceux qui pouvaient s'inquiéter des débouchés avec l'afflux des conversions agricoles.

Pour autant, tous les voyants sont-ils au vert pour l'agriculture bio en France ? Rien n'est moins sûr. L'inquiétude est grande dans les rangs des agriculteurs. En cause, le véritable casse-tête du versement des aides. « Qui veut casser la dynamique de l'agriculture bio française ? », s'interroge la Fédération nationale d'agriculture biologique et de régions de France (FNAB), dans un communiqué publié jeudi 16 février. Et d'expliquer

que les aides à la conversion et au maintien, les deux formes de subside qui soutiennent le secteur, dues pour les années 2015 et 2016, n'ont pas été versées. Soit deux années de retard. Des avances ont été distribuées, mais le flou est total. « Certains agriculteurs attendent 20 000 ou 30 000 euros d'aide et sont confrontés à des problèmes de trésorerie », explique Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB.

Deux phénomènes se conjuguent pour expliquer cette situation critique. En 2013, le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, faisait étalage de son engagement avec son plan Ambition bio 2017. A la clé, une augmentation de l'enveloppe globale passant de 90 à 160 millions d'euros par an. Mais ce coup de pouce n'anticipait pas l'engouement pour la conversion. Le montant s'avère insuffisant. L'agriculture bio victime de son succès ? En 2016, M. Le Foll a annoncé une rallonge de 50 millions d'euros, mais ces crédits ne sont pas destinés au bio en particulier.

Autre complexité : depuis la nouvelle politique agricole commune (PAC) mise en pratique en 2015, les aides doivent être gérées conjointement par l'Etat et les régions. Les régions devant abonder les crédits européens. « Nous n'avons plus aucune visibilité. En 2015, nous estimons que 130 millions d'euros ont été versés aux agriculteurs bio, pour 2016, nous n'en savons rien », affirme M^{me} Pageot. Autre interrogation : M. Le Foll dévoilera-t-il un plan Ambition bio 2020 avant la fin de la mandature comme il s'y était engagé ? Le rendez-vous fixé initialement au Salon de l'agriculture, qui ouvre ses portes samedi 25 février, a été repoussé. ■

LAURENCE GIRARD

7 MILLIARDS

Dépenses des ménages français en alimentation bio en 2016

Selon l'Agence Bio, les ventes aux consommateurs français de produits certifiés sans produits phytosanitaires ni OGM ont atteint 7 milliards d'euros en 2016. Selon les résultats d'un sondage commandé par le groupement d'intérêt public, la santé est l'argument prioritaire pour deux tiers d'entre eux, devant les considérations environnementales.

Bio : le marché français a bondi de 20 % en 2016

- Les ventes de produits bio ont franchi le cap des 7 milliards d'euros.
- Les exploitations du sud de la France se convertissent plus rapidement.

ALIMENTATION

Marie-Josée Cougard
mcougard@lesechos.fr

Le bio connaît un succès grandissant en France. L'an dernier, le marché a fait un bond de 20 %, à 7 milliards d'euros, selon les derniers chiffres fournis par l'Agence Bio. Alors qu'un Français sur deux n'en consommait jamais en 2003, ils sont désormais sept sur dix à en manger « régulièrement », c'est-à-dire au moins une fois par mois. Au quotidien, 15 % des Français ont mangé bio en 2016, contre 10 % un an avant, selon l'Agence Bio.

A quoi tient cet engouement ? Les amateurs invoquent massivement leur confiance dans les cahiers des charges de la filière et ses contrôles systématiques. Ils plébiscitent l'absence d'OGM, de produits artificiels et de colorants, ainsi que le bien-être animal. Ils justifient leur préférence par la qualité nutritionnelle des produits, leur meilleur goût et la satisfaction de contribuer à la préservation de l'environnement. Les légumes viennent en tête du Top 5 de la consommation bio, suivis par les produits laitiers et les œufs, puis l'épicerie et la viande.

Plus de 32.000 exploitations bio en France

Pour l'Agence Bio, il ne fait aucun doute que les consommateurs sont en train de changer leurs habitudes. Les agriculteurs l'ont bien compris. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à répondre à cette demande en croissance régulière. Les surfaces cultivées en bio ont augmenté de 16 % en un an, à 1,54 million d'hectares, même si elles ne représentent que 5,7 % du total. Le nombre de fermes a progressé aussi (+12 %). Elles sont 32.300 aujourd'hui, tirées par les élevages laitiers et les producteurs de viande.



Les légumes arrivent en tête du Top 5 de la consommation bio, devant les produits laitiers, les œufs, l'épicerie et la viande. Photo Pascal Sittler/REA

Toutes les régions n'ont pas fait leur conversion au même rythme. Le Sud tranche sur le reste de la France. L'Occitanie s'inscrit au premier rang avec trois fois plus d'exploitations bio que la Bretagne et cinq fois plus que la Normandie. L'Auvergne et la Nouvelle-Aquitaine sont deuxième et troisième. Le trio de tête, on le voit, a creusé l'écart avec le reste de la France.

Restaurants et cantines

Le mouvement de conversion (+9,5 %) se retrouve tout naturellement dans les entreprises, chez les importateurs et exportateurs, ainsi que dans la distribution. Les ventes ont plus progressé en magasins spécialisés que dans les enseignes, mais, en importance, les deux cir-

cuits sont à peu près ex aequo. La majorité des consommateurs consacre un budget stable à leurs achats de produits bio, mais 35 % des amateurs ont dépensé plus l'an dernier, tandis que 10 % ont réduit leurs dépenses.

« Pour une bonne partie des consommateurs, manger bio ne revient pas forcément plus cher, parce qu'ils achètent prioritairement des produits de saison ou peu transformés », souligne l'Agence Bio. D'une manière générale, les Français souhaitent pouvoir manger bio partout. Aussi bien au restaurant que dans les cantines. Neuf parents sur dix se déclarent intéressés par une offre bio à la cantine de l'école. Un mouvement qui ne va pas retomber, si l'on en juge par les intentions

d'un tiers des consommateurs bio d'augmenter encore la part de ce type d'alimentation dans leurs achats.

À NOTER

« De nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière malgré la bonne santé de leur exploitation, déplore la Fédération nationale de l'agriculture bio (FNAB). A cause d'une gouvernance Etat-région défailante, ils attendent le versement des aides qui leur sont dues depuis deux ans. Des avances ont été versées, mais elles sont très insuffisantes. »

Les agriculteurs bio attendent leurs subventions en retard de... deux ans

Publié le 24/02/2017 à 16:53



Une manifestation de novembre 2014, dans le Vaucluse. Crédits photo : BORIS HORVAT/AFP

Les agriculteurs bio déplorent un versement complètement chaotique et incomplet de leurs aides. Ils ont touché une partie de leurs subventions en 2015 mais depuis n'ont rien reçu.

Que ce soit à Poitiers, La Rochelle, Niort, Caen et prochainement à Nantes, depuis mercredi, les agriculteurs bio descendent dans les rues. «La situation n'est plus tenable», s'alarment-ils. Les professionnels s'estiment pénalisés par le non-paiement de leurs subventions. La plupart ont converti leur exploitation au bio en 2015 lors de la réforme de la PAC (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/03/17/20002-20150317ARTFIG00010-les-agriculteurs-bio-defilent-contre-le-foll.php>) qui promettait de mettre en place des aides permettant le maintien et/ou l'accompagnement des exploitations agricoles vers le bio (<http://plus.lefigaro.fr/tag/bio>). Tous ont touché une partie de ces aides pour l'année 2015 mais rien pour 2016, ce qui met en danger nombre d'exploitations d'autant que les factures, elles continuent de tomber. Ce non-versement entraîne de lourds problèmes de trésorerie. Une situation que dénonce la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB (<http://plus.lefigaro.fr/tag/FNAB>)). «Certes, des avances ont été versées mais elles sont largement insuffisantes», explique la FNAB.

» Lire aussi - **2016, année historique pour l'agriculture biologique** (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/02/22/20002-20170222ARTFIG00019-2016-annee-historique-pour-l-agriculture-biologique.php>)

«En raison d'une gouvernance État-Région totalement défailante, la totalité des aides à la conversion et à la reconnaissance des services environnementaux, ainsi que certaines mesures agro-environnementales (MAEC) dues au titre des années 2015 et 2016 et sur lesquelles les agriculteurs comptent, n'ont toujours pas été versées à ce jour», explique Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB. «Et pour aggraver la situation, les banques qui, jusqu'alors donnaient aux agriculteurs bio un peu d'oxygène, sont devenues frileuses. Elles ne font plus confiance aux promesses du gouvernement et des régions», ajoute-t-elle. Par ailleurs, l'aide de 160 millions d'euros annuelle dédiée à l'agriculture biologique ne suffit pas. «Selon nos estimations, la somme nécessaire est de 240 millions d'euros», explique la FNAB. Si un projet de révision du budget est prévu pour l'année à venir, à ce jour aucune date n'est connue et rien n'est prévu pour 2017.

Des découverts mirobolants

Kevin Gotz est à la tête d'un élevage de bovins et de poulets de 150 hectares en Alsace. «J'avais déjà en tête le passage au bio depuis plusieurs années, j'ai pris le temps de mûrir mon projet. Je me suis engagé en 2015, sécurisé par les aides à la conversion mises en place dans le cadre de la PAC», explique l'éleveur. «J'avais prévu de toucher 30.000 euros d'aide à la conversion par an... Pour 2015, je n'ai touché que 15.000 euros et rien pour 2016», déplore-t-il. «En lien avec mon projet de conversion, j'ai réalisé des investissements notamment pour une stabulation laitière et des prêts à court terme. Aujourd'hui, j'ai un découvert de 20.000 euros à la banque, et les banques deviennent nerveuses!», conclut-il.

» Lire aussi - **Le Val de Drôme joue la carte du bio et de l'énergie verte** (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/10/13/20002-20161013ARTFIG00003-le-val-de-drome-joue-la-carte-du-bio-et-de-l-energie-verte.php>)

Rodolphe Meunier est quant à lui éleveur en Saône-et-Loire de 80 vaches laitières, dont le troupeau vient tout juste d'être labellisé bio (<http://madame.lefigaro.fr/cuisine/label-rouge-bio-aop-les-labels-alimentaires-quest-ce-que-ca-change-050117-128907>). En redressement judiciaire en 2015, pour lui la conversion au bio était une voie de sortie. Avec les aides - 30.000 euros par an-, il pouvait passer le cap tout en valorisant leur production. Aujourd'hui, l'exploitation a perçu moins d'un quart des aides escomptées et l'éleveur se retrouve dans une situation à risque n'ayant plus le droit au découvert, alors qu'il vient tout juste d'être labellisé. «Nous avons lancé un financement participatif en ligne qui nous a permis de récolter 15.000 euros pour un nouveau bâtiment, seulement aujourd'hui, le fonds récolté nous sert de trésorerie», regrette l'éleveur.

» Lire aussi - **Les enseignes bio en pleine floraison** (<http://www.lefigaro.fr/societes/2016/05>)

[/27/20005-20160527ARTFIG00309-enseignes-bio-en-pleine-floraison.php](#)

Ce sont les régions PACA, Midi-Pyrénées et Languedoc qui pâtissent le plus de la mauvaise gestion des aides. «De fait, la situation de l'agriculture biologique du sud de la France est catastrophique», explique Stéphanie Pageot. Depuis plusieurs mois, les groupements régionaux d'agriculture biologique avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) disent avoir alerté à maintes reprises les pouvoirs publics. «Malgré les manifestations, rien, ou presque, n'a bougé!», observe la FNAB.



Elodie Tymen

Paroles d'agriculteurs : « Avez-vous entendu un seul candidat à la prés... <http://abonnes.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/02/...>

Paroles d'agriculteurs : « Avez-vous entendu un seul candidat à la présidentielle parler de nous ? »

Quatre exploitants agricoles, céréaliers ou éleveurs, témoignent de leurs situations, de leurs visions de l'avenir et expliquent ce qu'ils attendent de la présidentielle.

LE MONDE | 24.02.2017 à 19h23 • Mis à jour le 25.02.2017 à 16h36 | Par Manon Rescan ([journaliste/manon-rescan](#)) (envoyée spéciale dans les Pyrénées-Orientales), Marion Degeorges (envoyée spéciale dans le Jura et la Haute-Saône) et Ferial Alouti (envoyée spéciale dans l'Oise et dans l'Eure)

Détresse financière, modèle économique en crise, moral en berne... le monde paysan va mal. En 2015, près de 30 % des agriculteurs touchaient moins de 354 euros par mois, selon la Mutualité sociale agricole. Deux ans plus tard, alors que s'ouvre, samedi 25 février, à Paris le Salon de l'agriculture, et à quelques semaines de l'élection présidentielle, comment vont-ils ? Comment voient-ils leur avenir ? Quel regard jettent-ils sur la politique agricole menée ces dernières années et, surtout, sur ce que promettent, ou pas, les candidats ?

Nous sommes allés à la rencontre de quelques-uns d'entre eux, dans différentes régions : Jean Lefèvre et Mickaël Percier, des céréaliers, Philippe Liautey et Nicolas Jugelet, des éleveurs. Quatre exemples qui ne prétendent certes pas à se transformer en une étude sociologique complète, mais qui témoignent des réalités quotidiennes de tout un secteur.

« Si les aides arrivaient, ça ne changerait rien »

A en croire ces exploitants, la situation ne semble pas s'améliorer. « *A force de se flinguer* ([/societe/article/2013/10/10/500-suicides-recenses-chez-les-les-agriculteurs-en-3-ans_3493464_3224.html](#)) », *bientôt il n'y aura plus d'agriculteurs* », lance, un brin provocateur, Jean Lefèvre, 35 ans. Il faut dire que depuis qu'il a racheté l'exploitation de son père, en 2014, le céréalier, installé à Oignes, un village de 158 habitants situé dans l'Oise, enchaîne les déconvenues.

D'abord, il y a eu le rééquilibrage de la politique agricole commune (PAC). « *Mes subventions sont passées de 130 000 à 72 000 euros* », soit une baisse de 40 %, entre 2013 et 2016, dit-il. Puis il y eut en 2016 la récolte de blé, qui fut « *catastrophique* » en France, mais exceptionnelle dans le reste du monde. Résultat, les cours se sont effondrés, et son chiffre d'affaires aussi. Pour compenser la perte, le gouvernement a annoncé une année blanche pour les emprunts bancaires et un plan de soutien aux céréaliers. Mais « *je n'ai pas reçu un seul euro sur mon compte en banque* », dénonce l'agriculteur.

Mickaël Percier, 33 ans, attend lui aussi les aides que le gouvernement lui a promises. Après avoir repris il y a cinq ans la ferme de son oncle, à Champagne-sur-Loue dans le Jura, le jeune homme s'est lancé dans le bio : 67 hectares sur lesquels il produit notamment du blé, de l'orge et de l'épeautre. Pour le soutenir dans sa conversion au bio, le gouvernement devait lui verser 16 000 euros par an pendant cinq ans. Mais il n'a encore rien vu venir : « *On me dit que ça va arriver, que les dossiers ne sont pas encore instruits à cause d'un changement de logiciel.* »



Mickaël Percier, céréalier bio, dans sa ferme de Champagne-sur-Loue (Jura), le 23 février. Marion Degeorges / Le Monde

Même constat chez Philippe Liautey, 57 ans. Propriétaire à Montcey (Haute-Saône) de 80 vaches Montbéliardes – dont le lait sert à faire de l'emmental au lait cru –, il aurait déjà dû recevoir 70 000 euros depuis la signature de son contrat de conversion bio, il y a « deux ans et quatre mois ». Mais, jusqu'à présent, seulement... 14 800 euros ont atterri sur son compte en banque. Un manque à gagner qui a forcément freiné ses investissements. « Ça, je vais le payer cher à un moment donné. Parce que je ne serai pas au rendez-vous, point de vue productivité », prédit-il.

Pour (sur)vivre, Mickaël est, lui, obligé de cumuler deux boulots. En parallèle du travail à la ferme, il se fait parfois embaucher comme ouvrier agricole. Il y a quelques jours, il a finalement décidé de se tourner vers une assistante sociale « pour faire un dossier RSA, prime d'activité et obtenir un logement social ». Il assure, toutefois :

« Si les aides arrivaient, ça ne changerait rien. Je ne me verserais toujours pas de salaire. Mais ça me permettrait de payer les charges que je n'ai pas réglées en 2016. Sentir que je suis un bon payeur m'irait. »

Lire aussi : [L'irrésistible expansion de l'agriculture biologique](#) (/economie/article/2017/02/21/irresistible-expansion-de-l-agriculture-biologique_5082848_3234.html)

Autre modèle agricole, mêmes difficultés économiques. Nicolas Jugelet, 49 ans, éleveur de 275 vaches limousines et céréalier à Saint-Symphorien dans l'Eure (Basse-Normandie) fait face à une crise sans précédent. « A mon âge, mon activité devrait rouler toute seule, et pourtant c'est plus dur qu'avant. Le coût de production est en train de dépasser le prix de vente », relève-t-il, après vingt ans de métier.

Depuis 2014, son chiffre d'affaires a baissé de 25 %. La faute, explique-t-il, à « un déséquilibre entre l'offre et la demande ». « La consommation de viande diminue, mais pas la production, qui a même tendance à augmenter depuis la crise laitière, puisque certains cheptels sont envoyés à l'abattoir », précise-t-il.

Lire aussi : [Les professionnels de la filière viande sur la défensive](#) (/economie/article/2016/12/23/sur-la-defensive-les-professionnels-de-la-filiere-viande-essayent-de-redorer-leur-blason_5053412_3234.html)

« Améliorer le suivi des jeunes »

Malgré toutes ces difficultés, ces agriculteurs aiment leur métier. Et s'y consacrent pleinement. Ils travaillent entre 50 et 70 heures par semaine, ne prennent, dans le meilleur des cas, jamais plus de

deux semaines de vacances par an, sans dépasser – au mieux – 1 800 euros de salaire mensuel.

Lire aussi : [Le revenu des agriculteurs pourrait chuter de 26 % en 2016](http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2016/12/13/le-revenu-de-s-agriculteurs-pourrait-chuter-de-26-en-2016_5048351_3234.html) ([jeconomie/article/2016/12/13/le-revenu-de-s-agriculteurs-pourrait-chuter-de-26-en-2016_5048351_3234.html](http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2016/12/13/le-revenu-de-s-agriculteurs-pourrait-chuter-de-26-en-2016_5048351_3234.html))

Tout en restant optimistes quant à leur avenir, ils estiment que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses. « *Le Foll, c'est le porte-parole du gouvernement qui n'a pas de parole*, lance Jean Lefèvre. *Cela fait des années que l'on dit qu'il nous faut une assurance en cas d'incident climatique. Pouvoir, par exemple, mettre de l'argent de côté qui ne soit pas imposable.* » Nicolas Jugelet décrit un ministre « *aux abonnés absents* », « *incapable de défendre la voix des agriculteurs français à l'échelle européenne* ».



Jean Lefèvre cultive, à Oignes (Oise), 350 hectares de céréales et de betteraves. Feriel Alouti / Le Monde

Pour Mickaël, l'urgence est d'« *améliorer le suivi des jeunes* » quand ils se lancent. « *Moi, je me suis installé tout seul. Je n'étais pas de la région, je n'étais pas du milieu et je n'ai eu aucun suivi sur ma première année* », regrette-t-il.

Dans leur viseur également, les démarches administratives pour obtenir les subventions de la PAC, jugées trop complexes. A tel point que Mickaël Percier, comme Philippe Liautey, a décidé de se tourner vers la chambre d'agriculture, qui leur ponctionne 300 euros par an pour remplir leur déclaration. La PAC est un sujet qui revient forcément dans les conversations. Certains prennent mal le fait d'être perçus comme des « *assistés* », d'autres regrettent de ne pas pouvoir vivre sans.

C'est le cas de Mickaël, le céréalier bio du Jura. Il fustige « *ce système où on vit des aides et pas de sa production* ». Pour en sortir, il faut, selon lui, « *augmenter le prix de nos cultures. Et baisser les aides si l'Etat le souhaite* ». « *Certaines personnes ont l'impression qu'on nous paye à ne rien faire, mais la PAC c'est mes onzième et douzième mois, pas mon treizième pour partir en vacances, tient pour sa part à préciser Nicolas Jugelet, l'éleveur de vaches limousines. Et si on me l'enlève, je tiens dix mois.* »

« Je voterai pour le moins pire »

« *L'Etat ne se rend pas compte que l'agriculteur, c'est un maillon faible. Dès qu'il y a une crise, c'est toujours sur nous que ça tombe. Par exemple, la crise du lait. Le distributeur et le transformateur font leur marge, nous non. L'Etat ne comprend pas que nous avons besoin de protections* », déplore le producteur de lait bio, Philippe Liautey.

Pour améliorer leurs conditions de vie, ces agriculteurs réclament un gouvernement visionnaire. « *Vers quel modèle agricole veut-on aller pour les dix prochaines années ? Est-ce que l'on veut encore de l'élevage en France ? Faut-il une fiscalité différente pour aider les éleveurs ? Car moi, je veux bien réduire ma production, mais pour cela il faut aussi que je réduise mes charges* », prévient

Nicolas Jugelet.

« Avez-vous entendu un seul candidat à l'élection présidentielle parler des agriculteurs ? Ne serait-ce que de la retraite des agriculteurs ? », fait mine d'interroger José Saqué, 35 ans. Cultivateur de cerises et de vignes à Céret, dans les Pyrénées-Orientales, il a bien voté en 2012, mais refuse de dire pour qui. Jean Lefèvre, le céréalier de l'Oise, pourrait, lui, bien glisser dans l'urne un bulletin Front national.

« Je voterai pour le moins pire. Le Pen, ça me tente, même si je sais qu'elle n'a aucune vision de l'agriculture. Je pense aussi que sortir de l'Europe est une bêtise, car le marché commun est une bonne chose pour l'agriculture. En revanche, il faut plus de protections et des normes moins sévères. »

Après avoir voté Nicolas Sarkozy en 2012, Nicolas Jugelet, l'éleveur en crise, hésite, sans grande conviction, entre François Fillon et Emmanuel Macron. Philippe Lyautey de « centre droit » pourrait, lui aussi, se laisser tenter par l'ancien ministre de François Hollande.

Quant au Jurassien Mickaël Percier, il s'abstiendra, comme il le fait depuis cinq ans. « Fillon, Le Pen, les affaires d'argent... pour moi, c'est choisir entre la peste ou le choléra. »

« Il ne faut pas croire que l'on ne réfléchit pas à nos pratiques »

Vers quel modèle se diriger pour tirer son épingle du jeu ? Chacun a son idée. Producteur de lait depuis 1988, Philippe Liautey était sur le point de tout abandonner quand il s'est lancé, il y a deux ans, dans l'aventure du bio. « Je ne regrette absolument pas. J'ai repris le goût au métier et je n'en reviens pas d'avoir d'aussi belles cultures. » Pour autant, il refuse, comme les autres, d'opposer ceux qui font du bio à ceux qui restent dans le conventionnel. « Ce sont des productions différentes qui ne nourrissent pas les mêmes publics. »



Philippe Liautey, laitier bio, parmi ses 80 vaches, dans sa ferme de Montcey (Haute-Saône), le 22 février. Marion Degeorges / Le Monde

Pour Jean Lefèvre, qui cultive 330 hectares dans l'Oise, dont 62 destinés au bio, le véritable problème, c'est que « les agriculteurs produisent ce qui leur plaît et pas ce que veut le marché ». « Si c'était le cas, ils pourraient tenter de négocier les prix, mais là, c'est même pas imaginable », dit-il. « On est une profession qui sait se remettre en cause, mais on ne change pas de spécialité du jour au lendemain, lui répond l'éleveur normand. Moi, il m'a fallu vingt ans pour constituer mon troupeau. »

Sans être opposé au bio, Nicolas Jugelet préfère défendre un modèle d'« agriculture raisonnée ». « Il ne faut pas croire que l'on ne réfléchit pas à nos pratiques. On tient à respecter l'environnement. On donne des antibiotiques à nos vaches uniquement quand c'est nécessaire, pareil pour les produits phytosanitaires », explique l'éleveur normand. Autre erreur à éviter, selon lui, la



AIDES BIO

La colère monte face aux retards de paiement

19 h

agriculture biologique

À l'appel de la Fnab, des agriculteurs bio manifestent dans plusieurs villes de France pour exiger le paiement des aides 2015 et 2016.

« Trop, c'est trop ! Nous ne pouvons plus attendre ! » Dans un communiqué du 16 février 2017, la Fnab (Fédération nationale d'agriculture biologique) s'alarme du retard de paiement des aides bio. « La totalité des aides à la conversion et à la reconnaissance des services environnementaux, ainsi que certaines mesures agroenvironnementales dues au titre des années 2015 et 2016, et sur lesquelles les agriculteurs bio comptaient, ne leur ont toujours pas été versées ! Soit 2 ans de retard ! » En cause : « une gouvernance d'État-régions totalement défailante », explique-t-elle.

Très en colère, la Fnab exige « le paiement immédiat des aides 2015 et 2016 » et « la prise en charge par l'État et les régions des intérêts sur les prêts contractés par les paysans bio pour faire face aux retards ».

À son appel, des agriculteurs bio se mobilisent partout en France pour faire valoir ces revendications. En particulier à Poitiers, La Rochelle ou Niort, où des manifestations se sont tenues dans la journée de mercredi. C'était au tour de Caen ce jeudi 23 février 2017.

TWEETER

f PARTAGER

IMPRIMER

ENVOYER PAR MAIL

COMMENTER

Le bio germe d'un coup

Autant chez les consommateurs que chez les exploitants, cette forme d'agriculture fait de plus en plus d'adeptes. Mais le soutien politique manque.

«**F**ine», la mascotte du salon de l'agriculture, est une vache bio. Une Bretonne Pie-Noir qui pâture au grand air, ne mange que de l'herbe et du foin et dont le lait très riche est transformé en crème, beurre et fromages vendus en circuits courts. Hasard ? Du tout, «*Fine symbolise la réussite de l'agriculture bio*», estime l'Agence bio. Les chiffres publiés mardi par ce groupe d'intérêt public créé pour la promouvoir en attestent : l'appétit croissant pour ce mode de production sans pesticides ni OGM, respectant l'environnement et le bien-être animal, ne se dément pas. Mieux, l'année 2016 a été «*exceptionnelle, historique*», se réjouit l'agence. Alors qu'en 2003 la moitié des Français les boudaient, ils ont été l'an dernier 89% à en consommer.

La part des consommateurs réguliers grimpe aussi : 69% disent le faire au moins une fois par mois et 15% quotidiennement (contre 10% en 2015). Leur top 5 : fruits et légumes, produits laitiers, œufs, produits d'épicerie et viande. Résultat, le marché «*dépasse toutes les prévisions*». Les ventes de produits bio dépassent les 7 milliards d'euros fin 2016, soit +20% en un an – à faire pâlir d'envie l'agriculture «*conventionnelle*» gavée aux pesticides, en plein marasme. Et ceci tous circuits confondus, y compris en restauration collective. S'il représente toujours moins de 5% du menu des cantines, le bio y progresse aussi. De plus en plus de collectivités s'y mettent sérieusement, y compris Paris, Grenoble ou Saint-Etienne. Car là encore, les Français sont demandeurs, surtout les parents, dont 89% souhaitent du bio à l'école.

«Responsabilité»

Pour répondre à cet engouement, «*la production monte en puissance en France et atteint des niveaux historiques*», se réjouit l'Agence bio. Fin 2016, 47 185 opérateurs exerçaient des activités bio sur le territoire (+11% par rapport à 2015), dont

32 326 exploitants (+12%, soit 7,3% des fermes françaises, ce qui place l'Hexagone en troisième position dans l'UE), le reste étant des transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs. Chaque jour, 21 fermes se convertissent à l'agriculture bio.

Résultat, les surfaces y étant consacrées connaissent aussi «*une croissance exceptionnelle*». Fin 2016, plus d'1,5 million d'hectares étaient engagés en bio (dont 33% en conversion), soit +16% sur un an. On reste loin d'une position dominante, puisque le bio ne représente que 5,7% de la Surface agricole utile (SAU) française – contre 4,9% fin 2015 –, mais il sort peu à peu de sa niche. Reste qu'en haut lieu la volonté politique ne suit pas. «*En ces temps de crise agricole et de chômage, on s'attendrait à ce que la croissance de ce secteur qui emploie deux fois plus de main-d'œuvre que l'agriculture conventionnelle suscite l'attention des pouvoirs publics. C'est tout le contraire qu'il se passe !*» s'inquiétait la semaine dernière

Fin 2016, plus d'1,5 million d'hectares étaient engagés en bio, soit +16% sur un an.

la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab). *A cause d'une gouvernance Etat-régions totalement défailante, de nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière, malgré la bonne santé de leurs exploitations.* En cause, surtout, deux ans de retard dans le versement des aides à la conversion et à la reconnaissance des services environnementaux des exploitations bio. «*Le président de la République et son ministre de l'Agriculture porteront-ils la responsabilité d'avoir brisé l'élan de l'agriculture bio française ?*» interroge la Fnab.

«Pacte»

Face à cette situation «*aussi absurde qu'intenable*», les paysans bio ont manifesté cette semaine à La Rochelle, Poitiers, Niort ou Caen. Associée à deux autres acteurs de la filière, la Fnab a lancé le 8 février un «*pacte bio pour une agriculture et une alimentation d'intérêt général*». Parce que cette agriculture «*est une voie d'avenir en terme d'emplois, de vitalité économique sur les territoires, de réponse à la crise agricole et écologique*», ce texte invite les élus à s'engager pour «*faire de la France le premier pays bio en Europe d'ici cinq ans*». Plus de mille élus locaux l'ont signé. Et un seul candidat à la présidentielle, Benoît Hamon.

CORALIE SCHAUB

france culture

LES MATINS

GUILLAUME ERNER ET LA RÉDACTION DU LUNDI AU VENDREDI 7H-9H

Retrouvez Alexandra Schwartzbrod du journal Libération chaque lundi à 8h56

en partenariat avec Libération

Écoute, réécoute, podcast
franceculture.fr / @franceculture



A VOIR : Premiers signes de "re-crise" économique • La fin du salariat: comment l'ubérisation change le travail •

Le blues financier des agriculteurs bio: "Si ça ne se débloque pas, j'arrête..."

Économie / Actualité économique / Par [Stéphanie Pageot](#), suite le 25/02/2017 à 08:58

1.6K partages



En attendant de pouvoir vendre leur production sous le label bio, les agriculteurs perçoivent des aides financières de l'Etat européenne. Mais les versements peuvent prendre des mois avant d'atteindre les producteurs. [du.com/1946...](#)

Le bio ne rime pas toujours avec eldorado. Si le marché est en croissance de 20%, les aides financières censées accompagner la conversion peinent à arriver dans les caisses des agriculteurs. Ce qui peut mettre en grande difficulté de jeunes exploitants.

Dans son exploitation jurassienne de 67 hectares située à Champagna-sur-Loue, Mickaël Percier, jeune agriculteur d'une trentaine d'années, prépare la période la plus active de l'année. Ce créateur, diplômé d'un Bac pro et d'un Brevet d'Etat spécialité rugby, alterne travail dans les champs et éducation des jeunes rugbymen sur le pré. "Je me suis installé le 1er octobre 2014 sur une exploitation qui était restée inactive pendant cinq ans après un décès", confie-t-il à L'Express. On va attaquer le printemps une période très importante pour préparer les semences. Je vais commencer des journées de 10 à 12 heures jusqu'en juin".

"Je ne me verse aucun salaire"

Un dur labeur en perspective, et une année décisive pour Mickaël Percier, celle où son exploitation va officiellement passer sous le [label Bio](#) après deux ans de conversion. "En fait, c'est surtout la deuxième année qui est la plus difficile. On travaille en bio mais on est payé au prix du conventionnel. L'année dernière j'ai vendu mon blé 138 euros le tonne contre 400 euros en bio. Mon maïs c'était 250 euros le tonne contre 400-500 euros en bio. Pareil pour le soja (180 euros contre 450-500 euros) et le chervin (1000 euros le tonne contre 2000 en bio). Pour compenser ce manque à gagner, on touche normalement des aides, mais ils ont deux ans de retard. La situation est catastrophique", déplore Mickaël Percier.



Mickaël Percier s'est installé dans le Jura où il a repris en bio une exploitation céréalière de 67 hectares en 2014 ([capture d'écran](#)) youtube

D'ailleurs, il vient justement de faire le point avec son comptable. "Malgré [une année difficile avec les Intempéries](#) et de faibles volumes, j'ai réussi à faire un résultat net de 14 000 euros. Mais je ne me verse aucun salaire. Je fais des petits boulots à côté l'hiver quand les champs sont au repos pour m'en sortir. Je n'ai pas d'autres solutions pour soutenir ma trésorerie", explique le jeune agriculteur. Seulement, pour se lancer, il a contracté un prêt de 300 000 euros auprès d'une banque, qui lui a demandé en contrepartie de mettre l'exploitation en garantie. Dès lors, il comptait beaucoup sur les aides pour boucler l'exercice.

"En fait, on reçoit en octobre [les aides de la PAC](#) et en janvier celles du bio. Cette année j'aurais dû toucher entre 16 000 et 17 000 euros. Elles ne sont pas tombées et j'ai dû prendre dans ma trésorerie. On ne demande pas grand-chose, juste de pouvoir se sortir un petit salaire. Si ça ne se débloque pas rapidement, je vends tout, j'arrête tout..."

Deux ans de retard sur les aides bio

La situation de Mickaël Percier n'est pas un cas isolé selon la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB). "Les agriculteurs n'ont touché en janvier 2017 que 70% du montant des aides de 2015, indique à L'Express [Stéphanie Pageot](#), présidente de la FNAB. Ils ont reçu un acompte en mai 2016 et un complément le mois dernier. On désespère. Le système est devenu très complexe car 75% des aides proviennent de l'Union européenne, le reste de l'Etat. Mais ce sont les régions qui gèrent, chacun choisissant sa politique d'accompagnement. Globalement, le problème c'est qu'ils n'ont pas prévu assez de budget pour le bio".

A lire aussi



Des cyberattaques d'un nouveau genre sur les distributeurs de billets



Macron ironise sur les rumeurs de "double vie avec Matthieu Galliet"



Rencontrez votre charmante voisine Jouez à Big Farm !
Big Farm : Jeu gratuit



Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll au Salon de l'Agriculture à Paris le 24 février 2017. [atp.com/Stéphane de Sakutin](#)

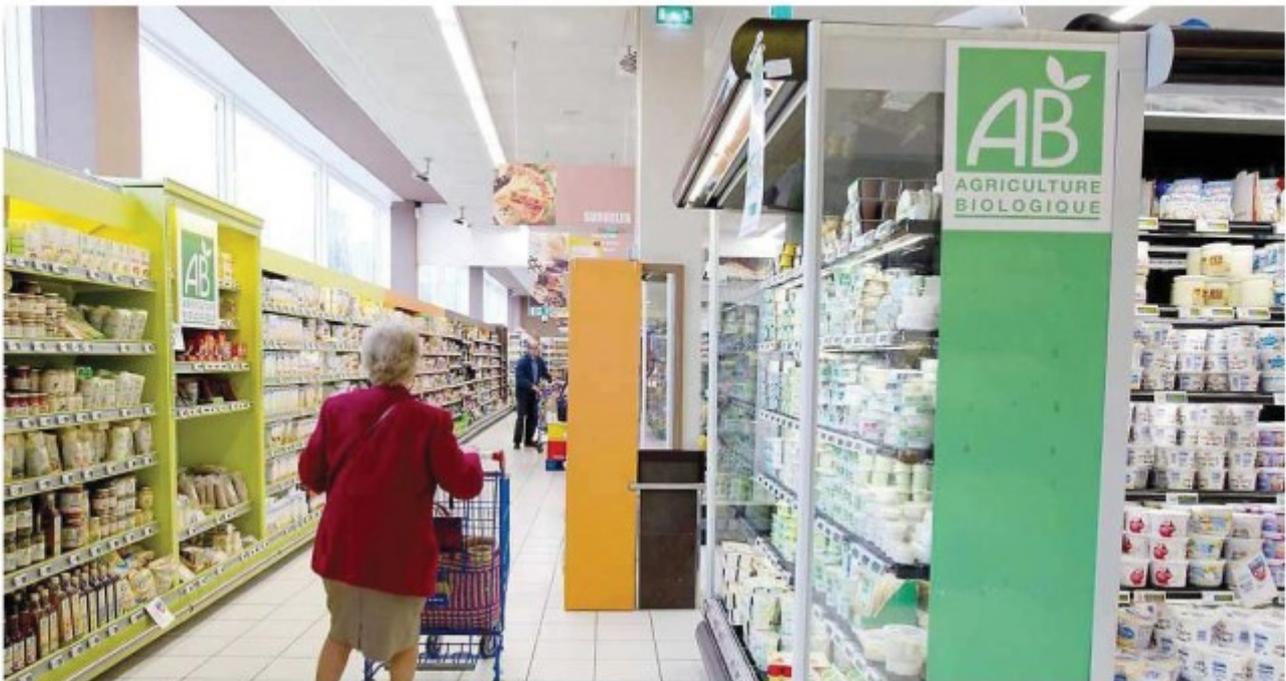
Il faut dire que le succès de l'agriculture biologique est continu. D'après les derniers chiffres compilés en juin 2016 par [l'Agence Bio](#), la France compte 31 000 producteurs soit 10% de plus qu'en 2015! "On estime qu'il faudrait une enveloppe de 240 millions d'euros pour assurer les aides à la conversion, mais l'Etat n'a budgété que 160 millions, détaille [Stéphanie Pageot](#). Ça devient pour certains quasiment un drame humain. Les factures s'accumulent, les banques ne suivent plus et n'ont plus confiance dans la parole de l'Etat".

INTERVIEW >> [Marc Dufumier: "Avec le bio, la ferme France sera plus riche"](#)

Maintes fois bousculé et interrogé sur le terrain ces dernières semaines, le ministre de l'Agriculture [Stéphane Le Foll](#) a annoncé le 14 février dernier le déblocage de 50 millions d'euros pour le bio en 2017. Une petite preuve d'amour avant le grand rendez-vous annuel du [Salon de l'Agriculture](#) qui ouvre ses portes samedi. En attendant, pour les agriculteurs bio, il manque toujours du blé dans les caisses.

Pour les agriculteurs, l'envers du bio n'est pas si vert

MARIE-JOSÉE COUGARD ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=40](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=40)) | Le 01/03 à 08:00 | Mis à jour à 09:06



Le marché du bio attire de plus en plus de consommateurs. Mais les agriculteurs critiquent certaines failles de son développement. - SPH

+ VIDEO. Le gouvernement veut atteindre l'objectif de 10 % de cultures bio d'ici à 2021. Mais les agriculteurs dénoncent le retard dans le versement des aides.

Le bio attire de plus en plus de consommateurs et d'agriculteurs. Le marché français a bondi de 20 %, à **7 milliards d'euros en 2016**. (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/0211814713831-bio-le-marche-en-france-a-bondi-de-20-en-2016-2066608.php>) Les surfaces cultivées ont augmenté de 16 %. De nombreux politiques citent le bio comme la solution miracle aux crises agricoles. Mais on est loin de la panacée.

Très investi dans le développement du bio, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a dévoilé hier un nouveau programme Ambition Bio pour la période 2017-21, à l'occasion du Salon de l'Agriculture. Mais les agriculteurs, eux, dénoncent l'envers du décor et pointent du doigt le retard du versement des aides à l'agriculture biologique.

Doubler les surfaces exploitées

Le plan de Stéphane Le Foll a pour objectif de doubler le poids des surfaces exploitées pour les faire passer de 5,6 % à 10 % d'ici 2021. Ce qui suppose de doubler les aides européennes de 200 millions d'euros par an à 400 millions à cette date, les rendements étant par nature moins élevés en bio.

Jusqu'à présent c'est le deuxième pilier de la PAC qui y pourvoit. A l'avenir, peut-être faudra-t-il ponctionner aussi le premier pilier, celui des aides directes aux productions, dit-on au ministère. La réflexion est en cours. « *Le programme a vocation à accompagner le changement d'échelle du bio en France, tout en assurant un développement créateur de valeur pour la filière* », a expliqué Stéphane Le Foll. Les grands axes du projet seront présentés fin avril. Entre les deux tours de la présidentielle...

Un fonctionnement complexe

Ce nouveau plan n'a pas calmé tous les agriculteurs concernés. Pendant que Stéphane Le Foll présentait son nouveau plan Bio au salon de l'Agriculture, une cinquantaine de militants de la Confédération paysanne manifestaient, au même endroit, contre le retard de paiement des aides qui compensent la baisse de production liée à ce type d'exploitation. Selon la Fédération de l'agriculture bio, le retard, de deux ans, a conduit des exploitants bio à s'endetter pour survivre. Si l'agriculture bio continue de se développer comme elle le fait, prévient le ministère, il lui faudra s'assumer. « *Elle devra s'autofinancer via le prix au consommateur et éviter de se faire déposséder des marges comme c'est le cas sur d'autres produits* », fait remarquer le cabinet de Stéphane Le Foll.

À LIRE AUSSI

L'agriculture française en quête de nouveaux modèles (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/0211825164878-lagriculture-francaise-en-quete-de-nouveaux-modeles-2067493.php>)

Le ministère reconnaît que le versement des aides a pris du retard. Les régions, désormais à la manoeuvre, ont découvert la complexité du fonctionnement des aides européennes. Pour leur laisser le temps de s'adapter, le ministère a avancé 80 % des aides dues sur 2015. « *Le reliquat sera versé avant l'été* », promet le ministère. Pour aider ceux qui ont dû emprunter du fait du retard des aides, l'exécutif a actionné le Fonds d'allégement des charges, qui assume les intérêts sur des prêts contractés. Le même système est reconduit pour les aides à la conversion bio pour 2016. Le ministère promet que 80 % des crédits attendus auront été versés au 31 mars 2017.

Vidéo : Le marché français du "bio" atteint les 7 milliards d'euros



Marie-Josée Cougard

@CougardMarie (<https://twitter.com/CougardMarie>)

Suivre

AIDES BIO

« Le solde 2015 toujours pas réglé »

17 h

agriculture biologique

aides Pac



© P. Crapon/GFA

La Fnab (Fédération nationale de l'agriculture biologique) salue l'annonce du ministre concernant le déblocage d'une enveloppe d'ici le 31 mars pour « régler 80 % des sommes dues au titre des aides bio et des MAEC pour 2016. Mais elle reste sur sa faim pour 2015.

Dans un communiqué de presse, la Fnab relate l'annonce de Stéphane Le Foll de **débloquer d'ici le 31 mars 2017, 343 millions d'euros pour « régler 80 % des sommes dues au titre des aides bio et des MAEC (mesures agroenvironnementales) pour l'exercice 2016 »**. Elle se satisfait aussi de la prise en charge des « intérêts sur les prêts contractés par les paysans bio pour faire face aux retards par le Fac. »

Des craintes pour l'avenir

Mais la fédération souligne que « **les soldes 2015 des aides ne sont toujours pas réglés**, que leur versement n'est pas prévu avant le deuxième semestre 2017, et que le soutien à l'agriculture bio est aujourd'hui menacé. Les enveloppes 2015-2020 prévues par les régions pour les aides à la bio sont en effet largement insuffisantes et les récentes déclarations du président de la Commission de l'agriculture des Régions de France, Jean-Pierre Raynaud, font craindre leur suppression pure et simple. »

La Fnab assure qu'elle reste donc « mobilisée pour le versement total des aides 2015 et 2016 et pour que l'État et les régions s'engagent à aider dans les années à venir tous les agriculteurs qui se convertissent à la bio, mais aussi tous ceux qui sont déjà certifiés, pour les services environnementaux qu'ils rendent à la collectivité. Une délégation régionale de la FNAB a remis 300 lettres d'agriculteurs réclamant le paiement des aides aux élus de la région Grand Est. » Et annonce une nouvelle manifestation demain à Nantes.

Vie de filière

AIDES À L'AGRICULTURE BIO

La FNAB maintient la pression

Publié le 01/03/2017 - 14:55 • par Viti Veille

Face au **retard de 2 ans de versement des aides à l'agriculture bio**, la **Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)** a organisé ses derniers jours des manifestations, et a interpellé Stéphane Le Foll et François Hollande lors du Salon de l'agriculture.

Hier, mardi 28 février, Stéphane Le Foll a annoncé **qu'une enveloppe de 343 millions d'euros allait être débloquée d'ici le 31 mars**, pour permettre de régler 80% des sommes dues au titre des aides bio et des MAEC (mesures agro-environnementales) pour l'exercice 2016.

Par ailleurs - comme le demandait la FNAB - **les intérêts sur les prêts contractés par les paysans bio pour faire face aux retards seront pris en charge par un Fonds d'Allègement de Charges (FAC)**. Enfin, le Ministre souscrit à la demande de la FNAB d'un report de cotisation MSA (Mutualité Sociale Agricole) pour les productrices et producteurs concernés.

Il reste que les soldes 2015 des aides ne sont toujours pas réglés, que leur versement n'est pas prévu avant le deuxième semestre 2017, et que le soutien à l'agriculture bio est aujourd'hui menacé, indique la FNAB dans un communiqué d'hier, ajoutant :

« Les enveloppes 2015-2020 prévues par les régions pour les aides à la bio sont en effet largement insuffisantes et les récentes déclarations du président de la Commission de l'agriculture des Régions de France, Jean-Pierre Raynaud, font craindre leur suppression pure et simple. Alors que le marché de la bio connaît une croissance record et qu'il faut plus d'exploitations labellisées pour répondre à la très forte demande sociétale, ce serait une grave erreur de cesser d'investir dans cette transition écologique, fortement créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement. »

La FNAB reste donc mobilisée pour le versement total des aides 2015 et 2016 et pour que l'Etat et les régions s'engagent à aider dans les années à venir tous les agriculteurs qui se convertissent à la bio, mais aussi tous ceux qui sont déjà certifiés, pour les services environnementaux qu'ils rendent à la collectivité.

Aujourd'hui même, une délégation régionale de la FNAB a remis 300 lettres d'agriculteurs réclamant le paiement des aides aux élus de la région Grand Est.

Une nouvelle manifestation est prévue vendredi 3 mars, à Nantes.

agriculture biologique fnab aide agriculture bio stéphane le foll salon agriculture



Agriculteurs **bio** en difficulté

Malgré un marché de la bio florissant, les agriculteurs, qui attendent toujours leurs aides, se trouvent dans des situations financières insoutenables.

En période de Salon, il est normal de communiquer sur les bons chiffres de la bio. Surtout quand ce mode de production est plébiscité en paroles et en actes par le citoyen et consommateur (lire l'encadré). Le premier maillon de la filière est pourtant bien fragilisé par les retards de paiement et l'épuisement des enveloppes régionales. Après les alertes lancées par la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) et les syndicats agricoles depuis plusieurs mois, les agriculteurs sont descendus dans la rue en Basse-Normandie et dans trois départements de Poitou-Charentes, les 22 et 23 février. Au même moment la Coordination rurale organisait une conférence de presse dans une ferme bio du Centre.

RIEN AVANT L'ÉTÉ

Tous dénoncent les deux ans de retard et l'apport de trésorerie remboursable (ATR) « insuffisant », qui ont mis à mal les plans de financement de nombreux agriculteurs en conversion, devant faire face à une baisse de productivité et des investissements, avant de pouvoir être payé en bio. Mot d'ordre lancé par la Fnab : réclamer « le paiement immédiat des aides 2015 et 2016 et la prise en charge par l'État et les Régions des intérêts sur les prêts contractés par les paysans bio pour faire face aux retards ». Selon le ministère de l'Agriculture, les paiements du solde des aides

Une demande croissante

Le marché des produits bio a atteint 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016, soit un bond de 20 % en un an, selon l'Agence Bio. L'origine France en représente environ les trois quarts. 82 % des Français sondés estiment qu'il est « important de développer l'agriculture bio ». Les agriculteurs sont partants : il y a eu une hausse de 12 % des fermes bio en 2016.

2015 (bio et mesures agroenvironnementales et climatiques, MAEC) devraient s'échelonner entre la fin du printemps et la fin de l'été. Pour les aides 2016, on comprend qu'il ne se passera pas grand-chose avant l'automne, voire l'hiver. En revanche, un ATR amélioré par rapport à 2015 est prévu en mars, avec un plafond rehaussé et la transparence pour les Gaec.

Et pour après ? L'inquiétude porte moins sur les délais de paiement que sur le ciblage et les montants de l'aide, la plupart des Régions (hors Grand-Est et Hauts-de-France) ayant déjà consommé toute leur enveloppe. « Je ne vois pas comment on pourra tenir jusqu'en 2020 », a confié Jean-Pierre Raynaud, président de la Commission agriculture des Régions de France, à *La France agricole*.

R. Aries et B. Lafeuille



► Lisez aussi l'article Aides bio et MAEC : « Nous ne pouvons plus faire de chèques en blanc » sur www.lafranceagricole.fr

17
ma

C'est l'ultime...
tion pe...
Agricult...
mande...
ment p...
veurs...
l'aide...
de coll...
périod...
bre à j...
Ceux-...
donc r...
avant...
courri...
ce Agri...
signé...
compt...
lai d'a...
ment p...
Attent...
prend...
compt...
ment...
sable...
ment...
intervi...
plus ta

Sites Internet

COURS
& MARCHÉS

FÈVE GROSSISTE ESPAGNE CAGETTE

20/02/17

2.20 €/KG

BLÉ TENDRE RENDU DUNKERQUE
MEUNIER 220 HAGBERG ...

04/01/17

169.00 €/T

MAÏS DÉPART

04/01/17

[Accueil](#)[Actualités générales](#)[Actualités](#)[La production bio atteint des « niveaux historiques »](#)

La production bio atteint des « niveaux historiques »

21/02/17 [Lise Montelliet](#)

Avec 12% de fermes supplémentaires et plus de 1,5 million d'hectares, l'agriculture biologique connaît une croissance exceptionnelle, selon l'Agence bio. Néanmoins, les producteurs doivent faire face à d'importants retards de paiement des aides promises.

L'agriculture biologique a fortement progressé en 2016. Selon les derniers chiffres publiés par l'Agence bio, 32 326 fermes sont désormais engagées en bio, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2015. L'évolution des surfaces suit la même tendance. L'agriculture biologique représente 5,7 % de la surface agricole utile. Cela équivaut à plus de 1,5 million d'hectare, soit une hausse de 16 % par rapport à 2015. A noter que près d'un tiers de ces surfaces sont encore en cours de conversion. C'est la région Occitanie qui enregistre la plus forte progression du nombre de producteurs bio, rassemblant 20 % des producteurs bio français. Tous circuits confondus, les ventes de produits bio dépassent les 7 milliards d'euros fin 2016, contre 5,76 milliards fin 2015.

Production bio atteint des « niveaux historiques », Actualités généra... <http://www.pleinchamp>

Menu

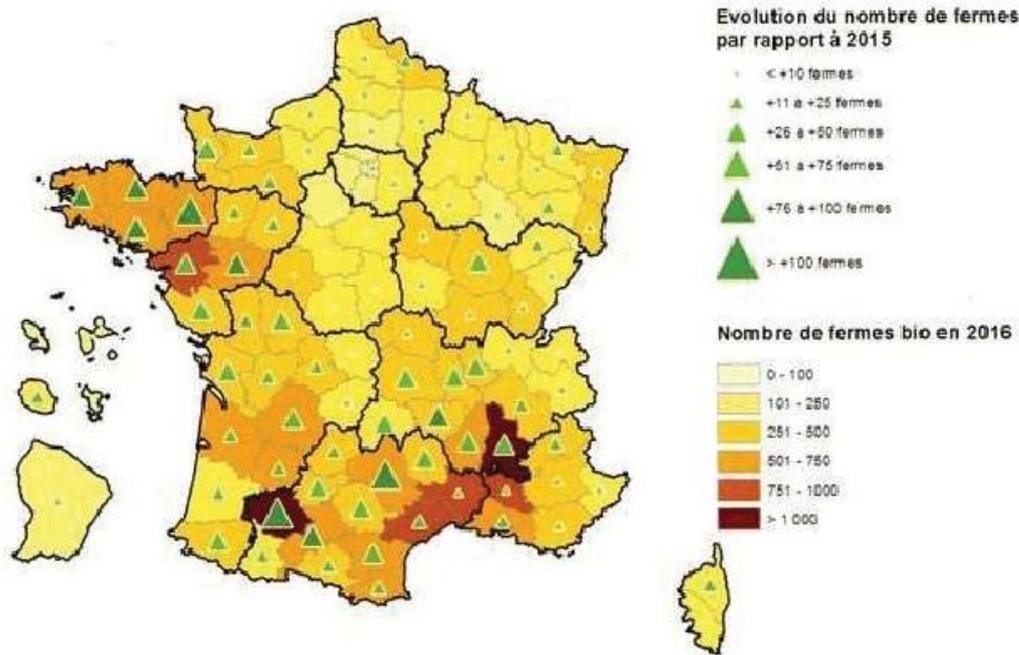
GRANDES CULTURES

ELEVAGE

FRUITS & LÉGUMES

VIGNE & VIN

MAC



Source : Agence BIO/GC

Seule ombre au tableau : l'assèchement des enveloppes d'aides destinées aux producteurs bio, entraînant des retards de paiement. « Qui veut casser la dynamique de la bio française ? » interpelle ainsi la fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab) dans un communiqué. « A cause d'une gouvernance Etat – régions totalement défailante, de nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière, malgré la bonne santé de leurs exploitations », explique le syndicat. Ce dernier déplore « deux ans de retard » de paiement des aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique, ainsi que le non versement de mesures agro-environnementales.

Pour Florent Guhl, directeur de l'Agence bio, il est grand temps de « trouver une solution » concernant la question budgétaire, pour donner aux producteurs « une visibilité ». Ce dernier rappelle que le marché « ne peut pas suffire en soi » et que les agriculteurs ont « besoin d'être aidés ».

Publié par **LISE MONTEILLET**

ACTUALITÉS GÉNÉRALES

Accueil > En bref > L'étrange bug informatique qui empêche des milliers d'agriculteurs bios de (...)

AGRICULTURE

L'étrange bug informatique qui empêche des milliers d'agriculteurs bios de toucher leurs aides

PAR NOLWENN WEILER 24 FÉVRIER 2017

Ajouter

Qui veut casser la dynamique de l'agriculture bio française ? Des centaines d'agriculteurs bios ont manifesté partout en France ces 21 et 22 février pour réclamer à l'État et aux régions le paiement des aides publiques prévues qu'ils attendent depuis deux ans. Dotées par l'État à hauteur de 25%, et par l'Europe à hauteur de 75%, plusieurs aides de la politique agricole commune (PAC) visent à soutenir l'agriculture biologique. Elles sont gérées par les régions et se déclinent en deux volets : l'aide à la conversion et l'aide au maintien.

« Toutes les versements sont en retard, détaille Dominique Marion de la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab). Entre 25 000 et 27 000 agriculteurs sont impactés par ces retards, les plus fragiles sont ceux qui sont en période de conversion. » Ceux-ci ont procédé des investissements, leurs rendements ont temporairement diminué avec la fin du recours aux engrais chimiques et aux pesticides, mais ils ne peuvent pas encore vendre leurs productions au tarif « bio ».

Kevin, dont la ferme laitière est en conversion depuis deux ans, n'a touché que 15 000 des 80 000 euros qu'il attendait. « Quand on passe en bio, on bouleverse tout le système, explique-t-il. On diminue beaucoup notre rendement, surtout au début. On a vraiment besoin de soutien ; les aides à la conversion sont là pour ça. Nous avons été obligés de négocier un prêt à court terme avec la banque pour compenser le non versement des aides que nous avions prévues dans notre modèle de financement. »

« Un bug informatique qui dure pendant deux ans, on n'a jamais vu ça... »

La Fnab, qui a appelé à la mobilisation ces deux derniers jours, exige la prise en charge par l'État et les régions des intérêts sur les prêts contractés par les paysans bio pour faire face aux retards. « En ces temps de crise agricole et de chômage, on s'attendrait à ce que la croissance de ce secteur qui emploie deux fois plus de main-d'œuvre que l'agriculture conventionnelle suscite l'attention des pouvoirs publics. C'est tout le contraire qui se passe ! », tempête la fédération.

« Quand on appelle la direction départementale du territoire (DDT, interlocuteur administratif local des agriculteurs, ndr), ils nous disent qu'ils n'ont pas les outils en place pour calculer nos aides », s'étonne Kevin. « Ils n'arrivent pas à calculer combien les gens ont droit, reprend Dominique Marion. La PAC s'est complexifiée, les logiciels ont été modifiés, les services publics n'arrivent plus à suivre. L'Europe a en plus obligé la France à revoir son référentiel cadastral (la cartographie des terres agricoles, ndr), ce qui a occasionné un retard supplémentaire. »

Dans les campagnes, cette explication fait doucement rigoler. « Un bug informatique qui dure pendant deux ans, on n'a jamais vu ça... », ironisent les agriculteurs d'une antenne locale de la Fnab, qui mettent en cause le manque de sérieux du gouvernement. « Ils feraient mieux de dire qu'ils ont été trop fâchés dans leur soutien à l'agriculture bio, qu'ils ont mis trop peu d'argent sur la table et qu'ils sont tout simplement débordés par le nombre de conversions. »

Lassitude chez les bios

« Ils n'ont pas prévu assez d'argent, confirme Dominique Marion. Des responsables de l'agence de services et de paiement (ASP) – organisme public payeur des aides européennes – nous ont dit avoir des problèmes de logiciels et de moyens. En attendant, de nombreux agriculteurs se retrouvent en difficultés de trésorerie alors que leurs exploitations tournent très bien ! Ajoutons que ceux qui ne sont pas concernés par la protection de l'environnement ont touché 95% de leurs aides. »

Entre ces retards de paiement et l'annulation fin janvier par le Conseil constitutionnel de l'obligation légale d'introduire 20% de bios dans les repas des cantines, les agriculteurs bios commencent à se lasser [1]. Et ils alertent sur les risques sérieux de voir se briser l'élan de l'agriculture bio française. Contacté par Basta !, le ministère de l'Agriculture est aux abonnés absents. Probablement encore un bug...

Notes

[1] A propos de cette annulation par le conseil constitutionnel, voir le billet de la députée EELV Brigitte Allain, [ici](#).

RÉAGIR À CET ARTICLE



VOIR LES COMMENTAIRES (0)



Accueil > Editorial > Enquête >

L'invraisemblable retard des aides aux agriculteurs bio

25 février 2017 / Marie Astier (Reporterre)



Depuis plus de deux ans, les fermiers engagés dans l'agriculture biologique attendent les aides qui leur sont dues. Nombreux sont ceux au bord de la faillite. Alors que le Salon de l'agriculture s'ouvre ce samedi 25 février, les agriculteurs s'interrogent sur la volonté du gouvernement de les soutenir et de promouvoir leur mode de production.

Lorsqu'il s'est installé en 2014 dans le Jura, Mickaël Percier a conçu un joli plan d'investissement avec son banquier. Pour sortir un salaire correct de sa cinquantaine d'hectares de céréales, il a décidé en 2015 de se convertir au bio. Mais deux ans plus tard, l'agriculteur est au bord du dépôt de bilan. Il n'a jamais reçu les aides publiques

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêt. [OK](#)

ont continué de peser : remboursement des prêts, entretien du matériel, gazole pour le tracteur, loyer pour la location des terres cultivées, etc.

Pour raconter sa situation, il a même posté une vidéo en ligne.

Retards de paiement des aides bio : un céréalier témoigne



« J'étais censé me sortir un salaire d'environ 700, 800 euros par mois et même mieux ensuite. Mais je ne m'en suis pas versé un seul. Pour l'instant, je suis obligé de conserver un autre emploi, à temps partiel, raconte-t-il. En plus, en 2016 la récolte a été très mauvaise. Donc, soit cette année, tout se redresse et je continue. Soit je revends tout et j'arrête. »

Dans l'Oise, Guy Vanlerberghe vient lui de transmettre son exploitation à ses deux fils et, s'ils s'en sortent encore, il l'admet, *« c'est parce que je joue au banquier pour mes enfants »*. Les 200 hectares de pommiers et céréales ont été eux aussi convertis en bio en 2015, et ce sont plus de 100.000 euros d'aides par an qui manquent à l'appel. *« On a même payé des impôts dessus : il fallait bien les déclarer dans les comptes ! »* poursuit-il. Des impôts qui, pour être payés, nécessitent de la trésorerie... Que l'exploitation n'aurait pas sans cette situation familiale favorable. *« J'ai des collègues qui pensent à se convertir en bio, mais je leur dis "Attention, attendez que les aides soient enfin versées", sinon eux aussi vont se mettre dans une galère financière »*, dit le jeune retraité.

Dans le Morbihan, Christophe Baron tient une ferme laitière bien installée avec trois associés. *« Ce sont 54.000 euros que l'on n'a pas reçus, compte le paysan. Nous subissons des retards d'aides alors que déjà, historiquement, l'agriculture bio est la moins subventionnée en France. Pourtant, elle mérite qu'on prenne en compte son impact positif »*, dit celui qui est aussi le président du groupement de producteurs Biolait.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés:

Ces témoignages paraissent contradictoires avec les chiffres extrêmement positifs affichés par le secteur. Le marché du bio a crû de 20 % en 2016, et les conversions (le passage d'une exploitation conventionnelle en agriculture biologique) ont explosé (+ 40 %), rappelle la Fnab, la Fédération nationale de l'agriculture biologique, dans un communiqué de presse. « *Qui veut casser la dynamique de l'agriculture bio française ?* » s'interroge le syndicat, signifiant son exaspération à quelques jours du Salon de l'agriculture. Il appelle « *à la mobilisation de tous les agriculteurs bio* ». Plusieurs manifestations et mobilisations ont déjà eu lieu en région.

« *Au minimum 25.000 agriculteurs, soit 80 % des fermes bio, sont touchés* », estime Dominique Marion, membre de la Fnab. À cela s'ajoutent les agriculteurs non bio, mais engagés dans des « *mesures agroenvironnementales et climatiques* » (Maec). « *Avec ces mesures, les agriculteurs s'engagent à des pratiques "désintensifiées". Ils auraient dû signer des contrats de cinq ans en 2015. Deux ans après, ils ne savent toujours pas si leur contrat va être validé* », note Jacques Pasquier, chargé du dossier Politique agricole commune pour la Confédération paysanne, syndicat agricole.

Le ministère de l'Agriculture a lui-même fait le compte. Selon ses chiffres, 22.000 demandeurs de mesures agroenvironnementales et 26.000 d'aides bio n'ont pas reçu de versement depuis deux ans. Cependant, la majorité a reçu des « *avances de trésorerie* », afin de pouvoir attendre l'arrivée des aides. « *Le nombre d'agriculteurs réellement touchés* », est donc, nous indique par courriel le service de communication du ministère, « *bien inférieur* ».

Mais il le reconnaît que « *les situations peuvent être variables en fonction des agriculteurs* ». C'est d'ailleurs ce qu'expliquent les syndicats sur le terrain. Pour verser ces avances de trésorerie, le ministère s'est appuyé sur des chiffres de 2014. Les exploitations dont la situation n'a pas changé ont donc pu recevoir jusqu'à 90 % des sommes attendues. Mais pour celles dont la situation a évolué, et par exemple pour les agriculteurs ayant décidé de se convertir au bio depuis, le ministère n'avait pas de référence. Les montants sont donc le plus souvent minimes par rapport aux aides promises. Les banques ont d'abord accepté d'accorder des prêts à court terme afin de permettre aux agriculteurs de payer leurs charges. Puis le retard s'amplifiant, depuis le début de l'année, tous les syndicats le constatent, « *les banques ne suivent plus* ». Ils dénoncent à l'unisson une situation intenable.

« Les agriculteurs sont démoralisés, mis dans la précarité. J'en connais qui ont arrêté »

« *J'ai dû intervenir personnellement auprès d'une banque pour qu'elle accepte de débloquer de l'argent pour certains exploitants* », indique Dominique Marion, qui est

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés :

arrêté », regrette Jacques Pasquier à la Confédération paysanne. « C'est honteux de la part des responsables politiques de dire qu'ils veulent du bio dans les cantines d'un côté, et d'abandonner les agriculteurs de l'autre. Certains vont se retrouver en redressement judiciaire, averti Étienne Gangneron, vice-président de la FNSEA et agriculteur bio dans le Cher. Moi-même, je me pose des questions. Je n'ai pas eu mon aide bio et la récolte de l'année 2016 a été catastrophique... »



« Et pourtant, l'argent est là, dans les caisses, ce qui nous manque c'est la clé pour ouvrir le coffre-fort », enrage Dominique Marion. Car ce serait un problème de logiciel qui aurait déclenché tous ces retards. En 2015, une nouvelle version de la Politique agricole commune a été mise en place. Les 9 milliards d'euros d'aides sont désormais répartis entre les agriculteurs français selon de nouvelles règles, il fallait donc refaire les calculs. À cela s'est ajoutée une obligation européenne contraignant la France à refaire tous ses relevés de parcelles agricoles, considérés comme trop imprécis alors qu'ils servent de base aux paiements. C'en était apparemment trop pour les ordinateurs de l'administration, qui rattrapent peu à peu leur retard.

Les aides sont versées les unes après les autres, mais celles destinées aux agriculteurs bio et aux mesures agroenvironnementales sont les dernières à être enfin traitées par l'administration. Celles du premier pilier, qui correspondent au nombre d'hectares et favorisent les plus grosses fermes, ont été traitées en premier. Pour celles liées aux mesures environnementales, *« le versement n'est pas encore réalisé, car les aides sont complexes. (...) C'est la caractéristique de ces mesures d'être*

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés : [OK](#)

versement au printemps 2017. Si l'engagement est cette fois-ci respecté, celles de 2015 auront alors deux ans et demi de retard.

« Si on veut maintenir et développer le bio, il faut se donner les moyens »

« Les décisions concernant cette réforme datent de 2014, rappelle Jacques Pasquier. En Pologne, cela fait un an que les aides de la PAC sont versées. L'administration française est moins efficace que celle de la plupart des pays de l'Union ! »

Un second écueil menace les aides qui leur sont destinées. En effet, elles dépendent d'une enveloppe spéciale, décidée dans le cadre du Programme ambition bio 2017. Dès le départ, tant la Fnab que la FNSEA avaient averti que les sommes n'étaient pas à la hauteur de l'objectif de doublement des surfaces cultivées en bio. Résultat : *« Dans la majorité des régions, l'enveloppe prévue pour cinq ans a été mangée en deux ans, constate Dominique Marion. Pour les agriculteurs qui voudront envisager une conversion dans les trois ans à venir, il n'y aura plus d'argent. »*

Face à la situation, les stratégies des régions sont différentes. Certaines ont décidé de privilégier les aides à la conversion, au détriment des aides au maintien, qui soutiennent les agriculteurs déjà en bio. D'autres ont mis des plafonds pour maintenir les deux. Pour Etienne Gangneron, là encore la situation est absurde : *« Des gens vont se convertir parce qu'il y a des aides à la conversion, tandis que d'autres vont abandonner parce qu'il n'y a plus d'aide au maintien ! »*

À la veille du Salon de l'agriculture, les agriculteurs comptent donc faire pression sur le ministre et les régions pour assurer le versement des aides, et des rallonges budgétaires pour le Programme ambition bio. Pour les syndicats, c'est aux politiques, tant le ministre que les élus régionaux, de faire le choix. *« Si on veut maintenir et développer le bio, il faut se donner les moyens »*, estime Jacques Pasquier.

Vous avez aimé cet article ? [Soutenez Reporterre.](#)

Lire aussi : Stéphane Le Foll recule devant les agriculteurs bio et rétablit les aides

Source : Marie Astier pour *Reporterre*

Photos :



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

Stéphane Le Foll annonce un nouveau plan de soutien au bio d'ici à 2021



© sezer66

Lors du séminaire international de l'Agence Bio à Paris, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a annoncé le 28 février un nouveau programme "Ambition bio" pour la période 2017-2021 qui sera présenté en avril. Il succédera au programme, lancé en 2013, qui visait à doubler le pourcentage des surfaces agricoles utiles (SAU) bio en France, soit 8% de SAU à la fin 2017.

Le nouveau plan vise un objectif de 10% des surfaces agricoles en agriculture biologique d'ici à 2021. Il a pour *"vocation à accompagner le changement d'échelle de la bio en France, tout en assurant un développement créateur de valeur pour la filière"*, a annoncé le ministre. Il s'est également félicité *"de la forte progression"* de la filière. Selon l'Agence Bio, 5,7% de la SAU française sont aujourd'hui dédiés au bio à la fin 2016. Soit plus de 1,5 million d'hectares, *"ce qui correspond à une augmentation de 50%"* par rapport à 2012, a salué le ministre. Le nombre d'exploitants bio s'élève désormais à plus de 32.000 *"contre 24.500 en 2012, soit une augmentation avoisinant les 30%"*.

Versement des aides 2015 et 2016

Stéphane Le Foll a également confirmé le versement des aides au bio, réclamé par la

fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab). Le ministre a annoncé qu'une enveloppe de 343 millions d'euros allait être débloquée d'ici ce 31 mars, a précisé la Fnab. *"Celle-ci doit permettre de régler 80% des sommes dues au titre des aides bio et des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) pour l'exercice 2016"*.

"En raison de retards de versement des aides liés à l'obligation européenne de réviser totalement le registre parcellaire graphique, le Gouvernement a décidé de mettre en place un apport de trésorerie permettant, pour 2016, de verser aux agriculteurs, [cette] avance sur le versement des aides à l'agriculture biologique", a expliqué le ministère.

La Fnab regrette toutefois que *"les soldes 2015 des aides ne sont toujours pas réglés [et] que leur versement n'est pas prévu avant le deuxième semestre 2017"*.

Stéphane Le Foll a rappelé avoir débloqué 30M€ supplémentaires en 2015 et 50 M€ supplémentaires en 2016 de soutiens au bio sur le budget du ministère de l'Agriculture. L'enveloppe budgétaire fixée pour 2017 est pour l'instant de 85 M€ d'autorisations d'engagement consacrés aux MAEC et aux aides à l'agriculture biologique.

Article publié le 01 mars 2017



Rachida Boughriet, journaliste
Rédactrice spécialisée

Vidéo sur le même thème



[Etre agriculteur en Ile-de-France, c'est encore possible ! Bien qu'elle soit réputée pour son urbanisation galopante, la région Ile-de-France reste une des plus grandes surfaces agricoles du pays. A travers l'acquisition de terrains rendus à l'agriculture, l'Agence des espaces verts tente de préserver ces espaces qui sont toutefois menacés. Reportage.](#)

Publié le 03 mars 2017

EMPREINTE TERRE

AU SALON DE L'AGRICULTURE, UN BIO À GÉOMÉTRIE VARIABLE

+20% en un an. Le bio, avec une progression à faire pâlir l'agriculture conventionnelle, attire de plus en plus. Au salon de l'agriculture, tous s'emparent de ce totem. De Lidl au petit producteur en passant par McDonald's, les produits biologiques sont mis en avant. Entre opportunisme et conviction, des conceptions antagonistes s'affrontent. Reportage dans les allées de la porte de Versailles.



Fine, vache de race bretonne "Pie-noir" et égérie 2017 du salon de l'agriculture, dispose de son propre compte Twitter (@Fine_SIA2017).
@Fine_SIA2017 (Twitter)

Son portrait s'affiche dans les couloirs du métro. Elle dispose de son propre compte Twitter. Fine, une vache de race bretonne "Pie-noir", est l'égérie 2017 du salon de l'agriculture. Elle qui broute habituellement avec ses 40 congénères de la Ferme des 7 chemins verra défiler 600 000 visiteurs jusqu'au 5 mars.

Le choix de la nouvelle mascotte de la 54ème édition du salon de l'agriculture n'est pas anodin. Il met en lumière les producteurs locaux travaillant en circuit-court. C'est *"un guide pour l'agroécologie"*, estime le propriétaire de Fine, Cédric Briand.

Avec ses deux associés, il a misé sur le bio. Les vaches de la Ferme des 7 chemins sont nourries exclusivement d'herbe et de foin. Cette race rustique, l'une des plus vieilles de France, a frôlé l'extinction. Elle est aujourd'hui reconnue pour son lait très riche et "fromageable". *"C'est une race mixte qui permet de transformer son lait et sa viande pour en faire des produits fins, de qualité et très typiques, directement liés au terroir breton"*, souligne avec fierté son propriétaire.

Lidl et MacDonald, hérauts du bio ?

Du terroir, de la qualité, du responsable. C'est le triptyque de ce salon 2017 de l'agriculture. Dans le hall le plus visité, celui qui accueille les animaux, Lidl s'est offert une vaste surface. Un panneau "Made In France" surplombe son périmètre.

Même chose du côté de McDonald's, qui rappelle qu'un peu plus de la moitié de sa viande bovine est d'origine française. Les deux marques proposent désormais des produits bios, gage à leurs yeux de leur responsabilité environnementale.

Selon l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, l'année 2016 a été *"historique"* : +20% en un an. Le bio pèse désormais 7 milliards d'euros.

Petits producteurs relégués

Mais Porte de Versailles, les petits producteurs bio sont pourtant peu nombreux. *"Les stands coûtent trop cher"*, explique Narcisse Perez, producteur de truffes.

Nombre d'entre eux ont été aidés par la chambre de l'agriculture de leur département. C'est le cas d'Antoine Mallemouche, co-gérant de la brasserie la Lutine, bière artisanale. Pour lui, comme pour les autres, le salon de l'agriculture est l'occasion de s'ouvrir à une autre clientèle, moins sensibilisée.

Mais les grandes surfaces leur volent la vedette : *"On se demande ce qu'elles font là. Leclerc, par exemple, nous a appelé pour commercialiser nos produits et approvisionner un rayon 'local' qu'il vient de créer. Mais ce n'est pas l'image qu'on veut donner. Ce ne sont pas les valeurs que l'on porte. On veut des commerces et une production à taille humaine. Si on accepte, il faut pouvoir suivre. Il faudrait qu'on achète de nouvelles machines pour produire plus et qu'on passe notre vie au travail."*

Esprit du bio, es-tu là ?

En somme, "l'esprit du bio" n'est pas respecté. Certains dénoncent l'opportunisme des grands magasins mais aussi des producteurs convertis *"sans conviction"*. *"Il y a eu des conversions massives cette année"*, atteste Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB, la Fédération nationale d'agriculture biologique. *Les consommateurs sont de plus en plus demandeurs et la crise en conventionnel poussent des producteurs à se convertir. Le bio est plus rémunérateur"*.

Sur le salon, le stand Juliet, qui s'affiche comme *"la seule pomme produite exclusivement en agriculture biologique dans le monde"*, fait recette. Vendue dans les rayons de Lidl, Leclerc, Intermarché ou encore Casino, elle symbolise la démocratisation du bio.

L'envers du décor est moins reluisant. *"La majorité des producteurs de la pomme Juliet était tous en conventionnel, explique un prestataire. Pour gagner leur vie, ils ont été obligés de passer en bio. Mais il n'y a pas de cohérence, pas d'éco-emballage, pas de circuits-courts. C'est la grande distribution qui aspire les volumes."*

"Changer d'échelle en respectant nos valeurs"

Beaucoup d'agriculteurs ont ainsi quelques parcelles bio mais laissent la plus grosse partie de leur exploitation en conventionnel. Le retard de deux ans des aides bios et des sommes dues pour les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) freinent la dynamique. *"L'État et les régions n'ont pas anticipé ces conversions massives. L'aide au maintien fait partie intégrante de ce secteur. Aujourd'hui, on est dans un désordre budgétaire qui ne donne aucune visibilité à ceux qui voudraient passer en bio et y rester"*, regrette Stéphanie Pageot.

Pressé par les associations, Stéphane Le Foll, en visite au salon de l'agriculture mardi, a annoncé qu'une enveloppe de 343 millions d'euros allait être débloquée. Elle permettra de rembourser 80% des aides dues pour 2016. Reste à payer celles de 2015, prévient la FNAB. *"Enfin, qu'en sera-t-il de 2017 et des années suivantes ? Certaines régions n'ont plus 1 centime pour financer les conversions"*, alerte la présidente de la FNAB.

Pour Stéphanie Pageot, *"le bio n'est pas une finalité. Il reste beaucoup de travail sur la transparence des prix, les marges, le commerce équitable... Il faut changer d'échelle en respectant nos valeurs"*.

Marina Fabre

© 2017 Novethic - Tous droits réservés

FRANCE, SOCIÉTÉ FRANCE

Les industriels seraient-ils en train de gagner la bataille du bio ?

Laurent Gey - Epoch Times 02/03/2017

Temps de lecture : 4 minutes



Le bio fait l'objet d'une bataille idéologique entre les industriels et les petits exploitants. (PHILIPPE HUGUEN/AFP/Getty Images)

<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">309</div> J'aime	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">309</div> Partager	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">2</div> G+ Partager
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">0</div> Share	 Tweeter	 Imprimer
	 Email	

Alors que près de la moitié des produits bio sont vendus en grandes surfaces, le bio industriel se développe de plus en plus autour de variétés hybrides élevées hors-sol et massivement importées

hors-saison. Parallèlement, les petits exploitants comptant sur les circuits courts sont peu aidés par l'État.

Allons-nous vers une redéfinition du « bio », en un bio local et un bio industriel ? Derrière le terme « bio » se cachent en effet deux réalités de l'agriculture biologique : d'un côté, des petits exploitants défendant l'idée d'une agriculture vertueuse, de l'autre, des groupes industriels jouant sur les normes européennes. Si un effort a été fait pour réduire la part des pesticides, la bataille n'en reste pas moins prégnante entre ces deux visions du bio en France.

Les chiffres historiques du bio en 2016

Les chiffres du bio sont éloquentes ces dernières années en France avec une croissance à deux chiffres. La consommation des produits issus de l'agriculture biologique a progressé de 20 % l'an passé, devenant le secteur le plus dynamique de l'économie française. Le marché a en effet plus que triplé en dix ans, pesant aujourd'hui 6,9 milliards d'euros, selon l'Agence bio.

Fin 2016, 47 185 opérateurs exerçaient des activités bio sur le territoire (+ 11 % par rapport à 2015), dont 32 326 exploitants (+ 12 %, soit 7,3 % des fermes françaises, plaçant l'Hexagone en troisième position dans l'UE), le reste étant des transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs. Chaque jour, 21 fermes décident de se convertir à l'agriculture bio. Résultat : les surfaces consacrées connaissent « *une croissance exceptionnelle* ». Fin 2016, plus d'1,5 million d'hectares étaient cultivés en bio (dont 33 % en conversion), soit + 16 % par rapport à 2015. Cela ne représente pourtant que 5,7 % de la Surface agricole utile (SAU) française (4,9 % fin 2015).

« 45 % des produits bio ont été vendus en grandes ou moyennes surfaces en 2015 ».

(Fnab) « en ces temps de crise agricole et de chômage, on s'attendrait à ce que la croissance de ce secteur qui emploie deux fois plus de main-d'œuvre que l'agriculture conventionnelle suscite l'attention des pouvoirs publics. C'est tout le contraire qui se passe ». D'après la Fnab, « à cause d'une gouvernance État-régions totalement défailante, de nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière, malgré la bonne santé de leurs exploitations. » En cause, deux ans de retard pour le versement des aides à la conversion.

La différence entre le bio local et le bio industriel

Le modèle économique de l'agriculture biologique est en tension entre les petites structures de production et l'industrialisation. Près de la moitié des produits bio sont aujourd'hui vendus en grandes surfaces. L'entrée de la grande distribution sur ce marché a entraîné un changement progressif des règles du jeu. Pour obtenir des prix cassés, les supermarchés n'hésitent pas à avoir recours à des importations massives provenant d'exploitations industrielles à l'extérieur du territoire.

Les grandes surfaces commercialisent en effet des tomates, des poivrons, des concombres bio toute l'année. Pendant l'hiver, ces produits viennent des serres industrielles se trouvant en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, au Maroc ou en Israël, où les fruits et légumes poussent hors-sol. Plus de la moitié des fruits et légumes bio consommés en France viennent ainsi de l'importation, la production française étant insuffisante.

Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), un fruit hors-saison bio importé par avion entraînerait la consommation de 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en pleine saison.

De l'autre côté, des magasins bio spécialisés mettent en avant des produits répondant à des critères plus stricts que ceux fixés par la réglementation européenne. Il s'agit, par exemple, des certifications Nature & Progrès, Demeter, Biosuisse et Naturland. Ces dernières interdisent la culture hors-sol, la possibilité sur une même exploitation de

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies services adaptés à vos centres d'intérêts.

01

et prône une absence totale d'OGM y compris dans l'alimentation, etc.

Les valeurs authentiques de l'agriculture biologique sont selon les précurseurs du bio en France (Demeter, Nature&Progrès, Simples, etc.) de respecter le vivant (sol, végétal et animal), la biodiversité sauvage et cultivée ; de refuser l'industrialisation de l'agriculture en prohibant l'utilisation des produits chimiques de synthèse, des nanoparticules, des organismes génétiquement modifiés ; et de développer une agriculture familiale, à taille humaine assurant une vie économique et sociale digne dans les territoires.

Le spectre des industriels derrière le bio

Dans son essai *Les tambours de Gaïa se sont réveillés*, paru en novembre 2013, Dominique Guillet, fondateur de l'association Kokopelli dénonçait les groupes industriels présents derrière l'agriculture bio : « *En Europe et en Amérique du Nord, la plus grande partie des distributeurs d'aliments 'biologiques' ont été rachetés par les grands cartels de l'agroalimentaire : Nestlé, Cargill, Coca-Cola, etc. En France, 95 % des légumes bios commercialisés sont produits à partir de semences de variétés hybrides F1 ; ce qui signifie que le consommateur bio a une 'chance' sur deux d'acheter un melon bio Monsanto/Bayer/Syngenta puisque ces trois groupes de la chimie possèdent la moitié des 250 variétés de melons inscrites dans le catalogue national du GNIS* ».

Si l'agriculture industrielle du bio a fait un effort pour éliminer les pesticides de sa production, on est encore loin d'une agriculture durable, qualitative et biologique – au sens littéral du terme. La solution pour réduire notre impact carbone et promouvoir l'agriculture locale serait de consommer des produits de saison comme ceux proposés par les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), se renseigner sur les labels bio dans les surfaces spécialisées ou encore avoir un contact direct avec un artisan paysan de la région.

200

200

2

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêts.

OK

En savoir plus

Sélection Médias régionaux

Normandie : le paiement des aides aux agriculteurs bio a pris deux ans de retard



© France 3 Normandie

PARTAGES

- [f Partager](#)
- [Twitter](#)
- [G+ Partager](#)
- [Envoyer](#)

Il y a urgence selon le groupement régional de l'agriculture biologique. Plusieurs dizaines d'exploitations normandes seraient fragilisées par le retard de versement de ces aides. Le ministère de l'agriculture justifie ces retards par des problèmes informatiques.

Par DM
Publié le 23/02/2017 à 17:34 Mis à jour le 23/02/2017 à 17:49

La situation n'est plus tenable pour les producteurs bio de Normandie. Les subventions promises aux agriculteurs en échange d'une production sans pesticide ni engrais minéraux n'ont pas été versées en 2015 et 2016. Pour Pascal Zoutard, producteur bio depuis 15 ans, installé à Buis-sur-Damville dans le sud d'Evreux dans l'Eure : c'est un manque à gagner de 70 000 euros. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture en visite en Normandie ce lundi 20 février, reconnaissait ce retard. Selon lui, une partie des sommes sera versée en avril prochain. En attendant, les agriculteurs bio veulent mettre la pression. Ils appelaient à manifester ce jeudi à 14h, devant les locaux de l'agence des services et paiements à Caen.

VIDEO : le reportage de Raphaël Deh et Philippe Derouet (montage : Pierre Cadinot) avec les interviews de :

- **Pascal Zoutard**, exploitant agricole bio
- **Stéphane Le Foll**, ministre de l'agriculture et porte parole du gouvernement



Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Retard dans le versement des aides aux agriculteurs Bio

12/13
Caen, Rouen

19/20
Caen, Rouen

ÉDITIONS LOCALES
Baie de Seine



Une centaine de poneys, moutons et brebis sauvés par la fondation Brigitte Bardot et 30 millions d'amis



Eure : le projet de village des marques de Douains bloqué par une décision de justice



Le Havre : les croisiéristes ont rapporté 5 millions d'euros à l'économie locale en 2016



- [f Partager](#)
- [Twitter](#)
- [G+ Partager](#)
- [Envoyer](#)



★ / NOUVELLE-AQUITAINE / CHARENTE-MARITIME / LA ROCHELLE

La Rochelle : les agriculteurs bio dans la rue pour dénoncer le retard de paiement des aides



PARTAGES

- Partager
- Twitter
- Partager
- Envoyer

Les agriculteurs bio ont manifesté cet après-midi dans la région pour dénoncer les retards de paiement des aides pour les années 2015 et 2016. Reportage à Saint-Xandre (17) à 7 kms et à La Rochelle.

Par Marine Rondonnier
Publié le 22/02/2017 à 17:59 Mis à jour le 22/02/2017 à 18:58

Alors que la filière connaît un fort développement sur le territoire du Poitou-Charentes, avec plus de 75 000 hectares cultivés pour 1 265 fermes, les professionnels sont confrontés à des difficultés croissantes de trésorerie. En cause : les retards de paiement des aides pour les années 2015 et 2016.

La FNAB, la Fédération nationale d'agriculture biologique, dénonce que soit les aides sont versées en retard, soit elles ne le sont pas du tout. Résultat : des problèmes de trésorerie et des exploitants au bord de la crise de nerf et de la faillite.

Pourquoi ces retards s'accumulent-ils ?

Depuis la réforme de la nouvelle politique agricole commune, la PAC en 2015, ces aides européennes doivent être gérées conjointement par l'Etat et par les Régions. Et c'est devenu un casse-tête pour faire le calcul.

Le gouvernement a versé des avances de trésorerie mais cela n'a pas suffi à calmer la colère des agriculteurs.

Baucoup de reconversions en bio et des aides qui ne suivent pas

L'année dernière, les surfaces engagées en agriculture bio ont progressé de 18 % et les Français n'ont jamais autant mangé bio : + 20 %.

En 2013, le gouvernement a mis un coup d'accélérateur : une enveloppe de 160 millions d'euros par an jusqu'en 201 .presque le double de ce qui existait avant.

Les reconversions en agriculture bio atteignent un rythme spectaculaire et les aides ne suivent plus.

Reportage de Pierre Lahaye et Marc Millet à Saint-Xandre (17) et à La Rochelle

- Partager
- Twitter
- Partager
- Envoyer

- LA ROCHELLE
- CHARENTE-MARITIME
- AGRICULTURE BIO
- AGRICULTURE
- ECONOMIE
- AGRD-ALIMENTAIRE

12/13
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

19/20
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

ÉDITIONS LOCALES
Édition Atlantique, Bordeaux
Métropole, Euskal Herri Pays Basque,
Le journal continu, Pau Sud Aquitaine,
Pays de Corrèze, Périgords



Mailhac-sur-Bénaize (87) : un jeune stagiaire décède dans une exploitation agricole



Députés du Poitou-Charentes : la dernière séance



Châtelleraut : le suspect interpellé après un go-fast sur l'A 10 et blessé par balle va porter plainte contre X





Les éleveurs bio attendent toujours les aides de l'Etat en région Centre-Val de Loire



Les éleveurs bio attendent toujours les aides de l'Etat en région Centre-Val de Loire
Cela fait maintenant deux ans que certaines fermes en filière d'agriculture biologique n'ont pas reçu leurs aides de l'Etat. - France 3 Centre-Val de Loire - Pierre Bouchehot, Pierre-Dominique Lepais, Laurent Vauray

PARTAGES

- Partager
- Twitter
- Partager
- Envoyer

Se convertir à la filière biologique cela n'est pas toujours simple. Certains éleveurs de la région Centre-Val de Loire rencontrent des complications quand il s'agit de se faire verser certaines aides.

Par Flora Batazzi
Publié le 04/03/2017 à 10:52

Installée dans le sud du Berry, la fromagerie La Chaume du genre est tenue par deux jeunes associées qui emploient deux salariés. Cette ferme abrite soixante-dix vaches laitières de race normandes sur un pâturage d'une centaine d'hectares. Ici tout est bio, comme l'explique Yannick Guérin :

Elles mangent du foin qui a été récolté sur l'exploitation. Sur nos cent hectares, une partie est pour le pâturage où les vaches vont du printemps jusqu'à 15 octobre. Et l'autre partie est pour la fauche, pour faire les stocks pour l'hiver.

140 000 litres de lait bio

140 000 litres de lait biologique sont produits sur la ferme. Il n'est pas vendu comme simple matière première, mais transformé sur l'exploitation : de la tome, du yaourt, du fromage blanc, de la crème, du beurre et évidemment, du lait en bouteille. Tous ces produits sont vendus essentiellement sur les marchés.

Des aides de l'Etat qui n'arrivent pas

Comme toute exploitation agricole, l'équilibre financier dépend aussi des subventions publiques. Cependant, celles destinées à l'agriculture biologique n'arrivent plus à la ferme depuis deux ans, déjà.

Pour faire face à ce retard, les deux associées ont été contraintes à demander une avance auprès de leur banque, environ 15 000€ qui leur coûtent des intérêts tous les mois. Pour pouvoir obtenir ces découverts, ils ont demandé des attestations à leur Direction Départementale des Territoires, chargée de donner les aides pour les exploitations à filière biologique.

“ Suite à cette demande, la DDT a envoyé trois courriers différents à trois jours d'intervalle. Ces lettres comportent trois sommes différentes qui ne concernent que les aides bio de l'année 2015... Sur 2016, on ne sait rien et sur le premier pilier, on ne sait rien non plus. ”

Pour en savoir plus sur les aides promises par l'Etat : [cliquez ICI](#)

- Partager
- Twitter
- Partager
- Envoyer

LES JT 12/13 19/20



Vienne et Deux-Sèvres : les agriculteurs bio attendent leurs aides

Par **Thomas Benech**, France Bleu Poitou
 Jeudi 23 février 2017 à 6:00



Les agriculteurs en bio du Poitou sont en difficulté du fait du non versement de leurs aides pour 2015/2016 (image d'illustration) © Maxppp - MAXPPP

Une trentaine d'agriculteurs en Vienne et aussi en Deux-Sèvres ont manifesté hier matin pour réclamer le versement de leurs aides bio depuis près de 2 ans. Ils ont touché une partie de leurs subventions en 2015 mais depuis rien du tout. Du coup, la colère monte chez les exploitants.

Drapeaux ou fourche en main pour l'un d'entre eux, ils étaient **une trentaine de manifestants** hier matin au Téléport 1, près du Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou. Des agriculteurs en bio qui demandent le versement au plus vite des aides auxquelles ils ont droit pour leur filière. Une **mobilisation organisée par l'association Vienne Agrobio** qui compte une centaine d'adhérents pour quelque 300 exploitants en bio dans le département.

30 000 euros de moins dans les caisses de 2015 à 2016

Tous se sont regroupés devant les locaux de l'ASP (agence de services de paiement) en charge du versement d'aides agricoles. Aujourd'hui les professionnels s'estiment **pénalisés par le non paiement de leurs subventions**. Ils ont touché une partie de ces aides pour l'année 2015 mais rien pour 2016 et cela met leurs fermes en danger d'autant que les factures, elles continuent à tomber. Parmi, les manifestants, il y a notamment cette agricultrice de la Vienne, en bio depuis 10 ans, c'est l'incompréhension. "On remplit nos obligations pour nos dossiers en temps et en heure. **On fait tout notre possible pour être dans les clous et on n'est pas entendu**, pas reconnu surtout, et **l'agriculture biologique aujourd'hui, on a l'impression qu'il y a des discours, mais il n'y a rien de concret**. A chaque fois, nous sommes les derniers indemnisés, alors que dans notre production, on a besoin de ces subventions pour maintenir nos productions, surtout ceux qui sont dans une démarche de conversion au bio". Et cette professionnelle d'expliquer qu'aujourd'hui il manque environ 30 000 euros de 2015 à 2016.

"On vit comment ?"

Un peu plus loin, un autre agriculteur enfonce le clou. C'est Dominique Pipet, éleveur d'une centaine de vaches limousines à Charroux dans le sud Vienne. Le bio, il s'y met il y a 2 ans, et cela concerne toute la partie alimentation de ses bêtes. Cela représente aujourd'hui plus de 50% de son exploitation. En deux ans (2015 et 2016), il aurait dû percevoir 60 000 euros sauf que le compte n'y est pas. "Sur ces 60 000 euros, on a perçu 14 400 euros en 2015 et il y a un mois, nous avons reçu 3600 euros (...). On vit comment ?". Cet agriculteur comme tant d'autres souhaite aujourd'hui une réaction rapide de l'Etat d'autant qu'en attendant **les charges continuent de s'accumuler**. Pour Mathieu Morin, président de l'association Vienne Agrobio, si "les choses ne bougent pas rapidement (...), la prochaine manifestation pourrait être plus soutenue".

Une délégation reçue à l'ASP

Suite à cette manifestation, une délégation a été reçue dans les locaux de l'ASP en présence d'une représentante de la Direction départementale des Territoires (DDT) et du directeur de l'ASP. Les agriculteurs présents ont **demandé à avoir des dates précises de versement**. Après l'entretien, Mathieu Morin de Vienne Agrobio affirme qu'ils ont été partiellement entendus sur cette exigence. **Une réunion doit maintenant avoir lieu dans moins de 15 jours** avec MSA, banques, DDT, ASP et la région Nouvelle Aquitaine pour évoquer de nouveau ce dossier.

plus

Contenu réservé
aux abonnés

NORMANDIE

Normandie. Les éleveurs bio réclament leurs aides

Par [Guillaume LE DUJ](#) | Modifié le 23/02/2017 à 20:01 | Publié le 23/02/2017 à 19:39



Une centaine d'agriculteurs bio est venue de toute la Normandie pour manifester. | Ouest-France



Ecouter

Une centaine d'agriculteurs normands ont manifesté, ce jeudi 23 février 2017, à Caen. Ils demandent à toucher leurs subventions... de 2015!

Une petite centaine d'agriculteurs bio est venue manifester à Caen, jeudi 23 février 2017, devant l'Agence de services et de paiement (ASP). Cet organisme public, chargé d'effectuer le règlement des aides PAC (conversion et maintien en agriculture biologique), a pris beaucoup de retard dans le traitement des 690 dossiers normands...

La faute à une nouvelle cartographie, à l'informatique. « On attend encore un

...

Vous avez lu 27% de cet article.

Vous souhaitez lire la suite ?

Aides à la conversion: le cri d'alarme de l'agriculture bio

A LA UNE / SUD OUEST ÉCO / Publié le 17/02/2017 à 14h49. Mis à jour le 20/02/2017 par V. D..



▲ Irene Carrasco, vice-présidente de la FRAB : " Ce non versement entraîne de lourds problèmes de trésorerie" ©ARCHIVES LÉA AUBRIT

La situation financière de certains agriculteurs fraîchement convertis au bio devient intenable: les aides de 2015 n'ont toujours pas été versées dans leur totalité

"Qui veut casser la dynamique de l'agriculture française?" C'est la question que pose la [Fédération nationale d'agriculture biologique](#) dans un communiqué de presse.

Communiqué dans lequel elle dénonce la situation de certains agriculteurs bio en grande difficulté financière et ce, malgré une bonne santé de leurs exploitations: " En raison d'une gouvernance Etat-Région totalement défailante, **la totalité des aides à la conversion et à la reconnaissance des services environnementaux**, ainsi que certaines mesures agro-environnementales (MAEC) dues au titre des années 2015 et 2016 et sur lesquelles les agriculteurs comptent, **n'ont toujours pas été versées à ce jour!** Et ce non versement entraîne de lourds problèmes de trésorerie" explique [Irène Carrasco](#), vice-présidente de la Fédération

d'agriculture biologique de la Nouvelle-Aquitaine. "Et pour aggraver la situation, les banques qui, jusqu'alors donnaient aux agriculteurs bio un peu d'oxygène, sont devenues frileuses malgré les attestations d'aides programmées présentées."

"Une main d'oeuvre non délocalisable"

La Fédération souligne que ce non-versement "casse la dynamique d'une agriculture biologique qui, de surcroît, emploie deux fois plus de main d'oeuvre que l'agriculture conventionnelle et une main d'oeuvre non délocalisable."

Déjà l'an passé, la Fédération et ses relais dans les régions et départements avaient largement tiré la sonnette d'alarme allant jusqu'à descendre dans la rue. "Aujourd'hui, nous remettons le couvert: **nous demandons aux pouvoirs publics de verser ces aides 2015 dans les plus brefs délais et de poursuivre avec les aides 2016.** Nous demandons également la prise en charge, par l'État et les régions, des intérêts des prêts contractés par les paysans bio pour faire face à ces retards. La situation est devenue intenable!" poursuit la porte-parole régionale.



Recevez la newsletter **Sud Ouest Eco**

Trois fois par semaine, retrouvez toute l'actualité économique de la Nouvelle-Aquitaine, des infos exclusives, analyses, portraits de dirigeants...

S'inscrire

A LIRE AUSSI



Le prêt participatif booste les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine



Agen : prison ferme requise contre une ancienne candidate de "l'Amour est dans le pré"



Anglet : le compteur Linky commence à faire des vagues



Rochefort : difficile de mettre cette graine de champion en échec

Recommandé par

Publicité



Deux-Sèvres - Agriculture

Primes non versées : les bio fragilisés

23/02/2017 05:46

Alors que le nombre d'engagements en bio chez les agriculteurs a encore progressé de 17 % l'an dernier, les primes de conversion ne sont pas versées pour d'obscurs motifs d'instruction.

Bonne mobilisation pour les Agrobio du département, hier, venus à la préfecture du chef-lieu depuis l'ensemble du territoire. Ils étaient une bonne quarantaine. Quelques militants hors des rangs de l'agriculture, des citoyens convaincus que l'agriculture biologique doit encore bénéficier d'un peu de prosélytisme ; et puis deux élus en campagne : le nouveau ticket aux prochaines législatives dans le Niortais, Monique Johnson (EELV), et Alain Fiveteau (ex-PS).

Yann Liaigre, éleveur à la tête d'un troupeau de vaches allaitantes à Moncoutant, président d'Agrobio, était reçu avec plusieurs de ses collègues par le préfet et ses services de la direction départementale des Territoires. « Les retards de paiement des primes de conversion et de maintien en agriculture bio depuis 2015 fragilisent en particulier les 110 exploitations passées en bio sur le département en 2015 et 2016, ainsi que les 23 exploitations converties en bio en 2012 qui prétendent aux aides au maintien », explique la structure fédératrice de ces agriculteurs.

Le président devait par ailleurs dire au préfet et à ses services que les explications annoncées, « difficulté d'instruction des dossiers, problèmes techniques liés à l'informatique contractaient avec les engagements affichés par l'État ».



Dés 14 h hier, des agriculteurs installés en bio sur le département sont venus expliquer leur problème au préfet. Alors que la demande ne cesse de croître, pour des motifs de difficultés d'instruction de dossier, 110 exploitations sont fragilisées.

Par ailleurs, le bio est plébiscité par les Français selon Agrobio. « La croissance de l'offre bio est historique.

Loir-et-Cher - Agriculture

Fort risque de tempête sur les agriculteurs bio

20/02/2017 05:46

Le non-versement des aides 2015 et 2016 fait courir des risques à une agriculture pourtant en pleine expansion, y compris en Loir-et-Cher.

Il y a presque un an, Valérie Forgue, vigneronne dans la vallée du Cher, partageait son inquiétude quant à la réalité des aides financières pour la conversion en bio de son domaine, qu'elle attendait (lire la NR du 14 mars 2016). Aujourd'hui, c'est avec un certain fatalisme que la vigneronne confirme qu'elle n'a « rien reçu... en tout cas pour 2016 », s'avouant un peu perdue sur ce à quoi elle doit s'attendre, face à « des délais de paiement qui s'évalent. »

Elle n'est pas la seule dans ce cas. « Près d'un millier d'exploitations en agriculture bio dans la région Centre - Val de Loire attendent toujours de recevoir les aides dues pour 2015 et 2016 », affirme Emmanuel Bourgy, vice-président du Groupement des agriculteurs bio (GAB) Centre - Val de Loire. Et pour lui, comme pour toute la filière bio française, l'heure est grave.

« Il y a des agriculteurs qui sont sur le point de devoir licencier des salariés à cause de ces retards de paiement, dit-il. Ils n'ont plus de trésorerie, et le plus dramatique, c'est qu'aujourd'hui, les banques refusent de plus en plus les lignes de crédit aux agriculteurs bio. Alors que le modèle rencontre un succès grandissant auprès des consommateurs et que la demande a grimpé de 20 % ! »

En plus de la mise en danger des exploitations actuelles, ces aides non versées – pour de sombres raisons d'absence de logiciel de traitement des dossiers dans les directions départementales des territoires ! – risquent également d'obérer l'avenir. D'autant que cela se conjugue avec une diminution forte des aides européennes gérées par la Région Centre - Val de Loire, pour cause d'enveloppe largement sous-évaluée.

« Sur ce point, le président François Bonneau a reconnu son erreur, et affirmé la volonté de la Région de soutenir l'agriculture bio, en réabondant un peu l'enveloppe pour 2016-2017, en attendant sa renégociation avec l'Europe en 2018 », précise Emmanuel Bourgy. « Mais du côté du ministère de l'Agriculture où il s'est engagé à passer notre message, on attend toujours une réponse, un signe... depuis deux mois ! »

Faute de réponse, la Fédération nationale de l'agriculture bio vient de décider d'écrire directement à Bruxelles, pour alerter sur ce dysfonctionnement français. « Ce qui est terrible aujourd'hui, c'est qu'on est incapable de répondre aux porteurs de projet », déplore Emmanuel Bourgy. « Dans la région, où les conversions ont explosé ces deux dernières années, le risque d'un coup de frein brutal est d'autant plus grand. »

Comme bien d'autres, c'est d'abord par conviction que Valérie Forgue a entamé une conversion bio. Mais dans un bilan comptable, que pèse la conviction face à une ligne « aides financières » toujours vide ?

chiffres-clefs

- > 1.082 hectares, c'est la surface agricole nouvellement engagée en bio en Loir-et-Cher en 2015, contre 309 ha en 2014.
- > + 215 % c'est la progression totale des surfaces en conversion bio (1^{re}, 2^e et 3^e années) en 2015 par rapport à 2014, soit la deuxième progression la plus forte en région Centre - Val de Loire après le Cher.
- > + 20 %, c'est la tendance nationale annoncée pour 2016 en matière de progression des surfaces bio par rapport à 2015, qui attendraient 5,8 % de la surface agricole utile.

Catherine Simon



Le 15 décembre dernier, les agriculteurs bio de la région manifestent leur inquiétude à Orléans. - (Photo archives NR)

Agriculture

Les producteurs bio plutôt remontés !

NEVERS ECONOMIE AGROALIMENTAIRE AGRICULTURE

Publié le 21/02/2017 à 07h00



Stéphane Gautheron, paysan et maraîcher bio à Saint-Parize-le-Châtel, souffre de la sécheresse. © JOLY

Jean-Mathias

Jamais l'agriculture bio, portée par la demande des consommateurs, n'a progressé autant que ces deux dernières années. Mais le non-versement d'aides pourtant dédiées à la filière pourrait casser cet élan.

Depuis 2015, pas moins de cinquante-trois nouvelles fermes se sont installées en bio dans le département !

Sur la seule année 2016, vingt-sept exploitations (soit au total 1.800 hectares de surface agricole utile) sont entrées en phase de conversion. Actant ainsi leur décision de quitter un mode de production dit "conventionnel", pour aller vers un système de production bio.

Ces cookies permettent de proposer un meilleur contenu éditorial et publicitaire. En fermant ce bandeau ou en poursuivant votre navigation, vous consentez à leur utilisation sur ce site. [En](#)

[savoir plus](#)

Le journal du Centre (2)

C'est sûr, les bons chiffres du Gabni, présentés jeudi en assemblée générale au Legta de Challuy, par Lola Jeanningros animatrice, ont de quoi ravir les agrobios du département. Mais Xavier Niaux président, est resté dans la gravité.

Il n'a pas lu le détail, mais a donné le sens d'une lettre ouverte diffusée par l'ensemble des acteurs régionaux de la production bio, vers « ceux qui pensent (encore) que les attentes sociétales et les demandes citoyennes déterminent les politiques publiques... ».

Des aides qui se font longuement attendre...

Les producteurs attendent en effet toujours le versement « sans cesse repoussé », des aides 2015 à la conversion et au maintien en production bio. « Certains sont carrément aux abois. Il peut manquer de 10.000 à 30.000 € dans les comptes des exploitations. Dans ces conditions, allez voir un banquier et demandez-lui de vous faire confiance dans le lancement ou la poursuite d'un projet ! C'est intenable ! »

La lettre ouverte dit encore que l'incertitude sur ces versements, le risque d'un assèchement prématuré, en 2018, des enveloppes budgétaires et une possible suppression des aides au maintien en agriculture biologique « sont en passe de tarir la vague des conversions au bio... ».

Le dépassement de la barre des 1,5 million d'ha

Des chiffres étayent cette inquiétude. Même si la dynamique des conversions y reste forte, en Bourgogne elle marque une inflexion : passant de 16.000 ha en 2015, à 13.000 ha en 2016 et à une perspective de 9.000 ha cette année.

Historique dans la Nièvre, l'année 2016 l'a été sur tout le territoire pour les agrobios, avec le dépassement de la barre des 1,5 million ha. Et une demande toujours plus forte et régulière chez les consommateurs. Les Agrobios du Gabni attendent l'aide des politiques, notamment de la part de ceux qui affirmaient soutenir le bio... En un temps où il ne coûtait pas encore trop cher... de le dire.

Les bénéfiques du bio ? Avec et autour de toutes ses pratiques et la qualité de ses produits, qu'apporte le secteur de l'agriculture biologique à la société ? Les externalités de l'agrobio ont été

Ce site utilise des cookies

Ces cookies permettent de proposer un meilleur contenu éditorial et publicitaire. En fermant ce bandeau ou en poursuivant votre navigation, vous consentez à leur utilisation sur ce site. [En savoir plus](#)



une synthèse. Tant au plan environnemental, qu'au niveau de la santé humaine et à celui du bien-être animal, l'étude montre des effets surtout positifs. D'où cette interrogation des agrobios : tous ces bons effets ne concernant pas que le seul ministère de l'Agriculture, la filière ne pourrait-elle pas bénéficier également du soutien d'autres ministères, comme ceux dédiés à l'environnement ? Ou encore à la santé ?

En ce moment

Des rafales à 95 km/h attendues

Manifestation à Rouen

Caen

Retards de paiement : en colère, les agriculteurs bio de Normandie manifestent à Caen

Le réseau des agriculteurs bio de Normandie déplore un retard de deux ans du versement des aides. Une manifestation est organisée, jeudi 23 février 2017, à Caen (Calvados).

Mise à jour : 23/02/2017 à 08:29 par Manon Loubet



Les agriculteurs bio de Normandie organisent une manifestation, jeudi 23 février 2017, pour protester contre le retard du versement de leurs aides. (Photo d'illustration © Fotolia)

Le réseau des agriculteurs biologiques de **Normandie** déplore deux ans de retard dans le versement des aides à l'agriculture bio. « La situation n'est plus tenable », s'alarment-ils. Une mobilisation est organisée, jeudi 23 février 2017, à 14h, devant les locaux de l'Agence des services et paiements, 10 rue Bailey, à **Caen (Calvados)**.

> **LIRE AUSSI** : [Infographies. Le bio en Normandie poursuit sa progression... mais reste toujours à la traîne !](#)

“ En Normandie, ce sont plusieurs dizaines d'exploitations qui sont fragilisées par le retard du versement des aides bio dues au titre des années 2015 et 2016, écrivent les agriculteurs bio dans un communiqué. ”

Grande difficulté financière

Ils soutiennent : « Et pour certaines très lourdement, soit plusieurs dizaines de milliers d'euros. De nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière, malgré la bonne santé de leurs exploitations ».

Des aides à la conversion et à la reconnaissance des services environnementaux, ainsi que certaines mesures agro-environnementales, ne leur ont pas été versées dans la totalité. « Certes, des avances de trésorerie ont été versées, mais elles sont insuffisantes », rappellent-ils.

> **LIRE AUSSI** : [Appel aux dons. Un agriculteur de Normandie a besoin d'aide, pour développer son projet bio](#)

Agrobio Basse-Normandie et le GRAB de Haute-Normandie, avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), demandent le « paiement immédiat » des aides 2015 et 2016 et « la prise en charge par l'État et les régions des intérêts sur les prêts contractés » par les paysans bio « pour faire face aux retards ».

Le bio, un secteur dynamique

« Avec un marché en croissance de 20% et + 40% de fermes en première année de conversion en 2016, l'agriculture bio est le secteur le plus dynamique de l'économie française », rappelle le réseau des agriculteurs bio.

En ces temps de crise agricole et de chômage, « la croissance de ce secteur qui emploie deux fois plus de main-d'œuvre que l'agriculture conventionnelle devrait susciter l'attention des pouvoirs publics ».

> **LIRE AUSSI** : [Agriculture biologique. Ces 1200 fermes bios de Normandie](#)

Depuis plusieurs mois, les groupements régionaux d'agriculture biologique, Agrobio et le GRAB, avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) disent avoir alerté à maintes reprises les pouvoirs publics. « Malgré les manifestations de mécontentement, rien, ou presque, n'a bougé ! », observent-ils.

Le réseau des paysans bio de Normandie appelle à la mobilisation de tous les agriculteurs bio pour faire valoir ces revendications, jeudi 23 février, à 14h, à Caen.

Manon Loubet - »Nous contacter

Économie - 17/07/2016

Agriculture bio. Des aides bloquées depuis deux ans

Publié le 27 Nov 2017 à 12h02



Didier Dewailly



En Bretagne, plus de 2.500 exploitants agricoles attendent le versement d'aides pour la conversion bio ou destinées à soutenir des mesures agro-environnementales. De l'argent qui est bloqué depuis deux ans. La faute à un logiciel défaillant géré par le ministère.

Fin octobre, nous annonçons dans nos colonnes que des aides européennes destinées à soutenir le développement rural (programme Leader) ne pouvaient pas être versées, la faute à un logiciel défaillant. Ces derniers jours, on a appris que, pour les mêmes raisons, près de 2.500 exploitations bretonnes attendaient le versement, pour 2015 et 2016, d'aides à la conversion ou au maintien de la production bio. Ou encore au soutien de services environnementaux comme la protection des zones enherbées. Ces aides européennes sont vitales pour la profession, explique Sébastien Baron, responsable régional des mesures agro-environnementales de la PAC. Certaines personnes attendent plusieurs dizaines de milliers d'euros. Ce manque à gagner déséquilibre complètement les trésoreries.

À LIRE SUR LE SUJET

Bretagne. Couac administratif chez les agriculteurs

Particulièrement touchés, les exploitants en conversion bio, qui pendant de longs mois, souffrent d'une perte de rendements. Ils sont nombreux à être concernés. Car nous avons géré ces derniers mois une grosse vague de conversions, poursuit celui qui est aussi producteur de lait bio à Allaire (56), près de Redon. Des avances ont été concédées dans certains cas. Des professionnels travaillant seuls ont ainsi pu toucher 80 % des sommes qu'ils attendaient. Les G-ABC, par contre, ont dû se contenter de 80 % des aides qui étaient dues à un seul associé. C'est dur quand on est quatre sur une exploitation, poursuit Sébastien Baron.

Faciliter les ouvertures de crédits

Des rencontres ont eu lieu avec la Région et la Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la Forêt (DRAAF). Le Conseil régional, qui n'est pas organisme payeur, est chargé d'instruire les dossiers. Il a été obtenu que des attestations soient faites pour faciliter les ouvertures de crédits auprès d'organismes bancaires. Nous avons eu l'assurance que les intérêts seraient pris en charge par l'État. Et que les avances de la PAC seraient versées plus tôt pour permettre aux exploitants de tenir le coup, poursuit Sébastien Baron.

« Un scandale »

Avec un marché en croissance de 20 % en 2016, l'agriculture bio est un des secteurs les plus dynamiques du pays, écrivent les responsables de la Fédération nationale des agriculteurs bio dans un communiqué. À cause d'une gouvernance État-régions totalement défaillante de nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière malgré la bonne santé de leurs exploitations. Contacté sur le sujet, Olivier Allain, vice-président du Conseil régional, parle, lui, de scandale. Jean-Yves Le Drian a proposé que la région devienne l'autorité payante, via un logiciel simplifié. Il a essuyé un refus. Logiquement, les choses devraient rentrer dans l'ordre fin mars. Nous suivons ce dossier de très près.

LES PLUS LUS



Cars Maxi Bretagne et la SNCF 04 mars 2017



Salon de l'automobile 04 mars 2017



Bœuf frais et étés 04 mars 2017

Relations presse

William Lambert

www.lambertcommunication.com

06 03 90 11 19 / lambertcommunication@gmail.com

www.lambertcommunication.com